

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013 - LISTE DES PROGRAMMES

(En milliers EUR)

		Crédits ajustés		Ajustements 2ème F		Crédits ajustés 2ème F	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>Division organique 01. Parlement wallon.</i>						
Programme 01.00	Dotation au Parlement wallon.	45.551	45.551	0	0	45.551	45.551
Programme 01.01	Dotation au service du médiateur de la Région wallonne.	1.533	1.533	0	0	1.533	1.533
	<i>Totaux pour la division organique 01.</i>	47.084	47.084	0	0	47.084	47.084
	<i>Division organique 02. Dépenses de cabinet Ministre-Président du Gouvernement wallon</i>						
Programme 02.01	Subsistance	3.670	3.670	0	0	3.670	3.670
	<i>Ministre du Développement durable et de la Fonction publique</i>						
Programme 02.02	Subsistance	2.941	2.941	0	0	2.941	2.941
	<i>Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports</i>						
Programme 02.03	Subsistance	2.616	2.616	0	0	2.616	2.616
	<i>Ministre de l'Economie, des PME, du Commerce extérieur et des Technologies nouvelles</i>						
Programme 02.04	Subsistance	3.203	3.203	0	0	3.203	3.203
	<i>Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville</i>						
Programme 02.05	Subsistance	2.854	2.854	0	0	2.854	2.854
	<i>Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances</i>						
Programme 02.06	Subsistance	2.622	2.622	0	0	2.622	2.622
	<i>Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité</i>						
Programme 02.07	Subsistance	3.012	3.012	0	0	3.012	3.012
	<i>Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine</i>						
Programme 02.08	Subsistance	3.238	3.238	0	0	3.238	3.238
	<i>Totaux pour la division organique 02.</i>	24.156	24.156	0	0	24.156	24.156

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013 - LISTE DES PROGRAMMES

(En milliers EUR)

		Crédits ajustés		Ajustements 2ème F		Crédits ajustés 2ème F	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>Division organique 09.</i>						
	<i>Services du Gouvernement wallon et organismes non rattachés aux divisions organiques.</i>						
Programme	09.01 Conseil économique et social de Wallonie.	4.701	4.701	290	290	4.991	4.991
Programme	09.02 Service social.	4.453	4.453	0	0	4.453	4.453
Programme	09.03 Service d'assistance en matière administrative et pécuniaire des Cabinets	1.926	1.926	0	0	1.926	1.926
Programme	09.04 Commissariat wallon EASI-WAL	6.049	6.001	-41	-41	6.008	5.960
Programme	09.06 Secrétariat du Gouvernement wallon	1.038	1.038	0	0	1.038	1.038
Programme	09.07 Collaborateurs des Ministres sortis de charge	480	480	0	0	480	480
Programme	09.08 Commissariat général au Tourisme	51.482	51.482	0	0	51.482	51.482
Programme	09.09 Relations extérieures	20.585	21.530	0	0	20.585	21.530
Programme	09.10 Commerce extérieur et investisseurs étrangers	74.212	74.262	0	0	74.212	74.262
Programme	09.11 Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique	5.200	5.470	0	0	5.200	5.470
	<i>Totaux pour la division organique 09.</i>	170.126	171.343	249	249	170.375	171.592
	<i>Division organique 10.</i>						
	<i>Secrétariat général</i>						
Programme	10.01 Fonctionnel	26.469	26.398	-869	-812	25.600	25.586
Programme	10.02 Secrétariat général	1.496	1.427	11	-154	1.507	1.273
Programme	10.03 Service de la Présidence et Chancellerie.	16.747	16.859	-752	-1.053	15.995	15.806
	<i>Fonds budgétaire en matière de Loterie</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	5.280	7.298	0	0	5.280	7.298
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	4.872	4.872	0	0	4.872	4.872
	<i>Disponible pour l'année</i>	10.152	12.170	0	0	10.152	12.170
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	4.872	4.872	0	0	4.872	4.872
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	5.280	7.298	0	0	5.280	7.298
Programme	10.04 Coordination des dossiers relatifs aux Fonds structurels	1.940	1.882	-20	-100	1.920	1.782
Programme	10.05 Audits	413	459	-60	-83	353	376
Programme	10.06 Communication	1.212	1.242	0	0	1.212	1.242
Programme	10.07 Géomatique	4.984	6.363	-724	-724	4.260	5.639
	<i>Totaux pour la division organique 10.</i>	53.261	54.630	-2.414	-2.926	50.847	51.704

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013 - LISTE DES PROGRAMMES

(En milliers EUR)

		Crédits ajustés		Ajustements 2ème F		Crédits ajustés 2ème F		
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	<i>Division organique 11.</i>							
	<i>Personnel et affaires générales</i>							
Programme	11.01	Fonctionnel	2.484	2.468	-92	0	2.392	2.468
Programme	11.02	Affaires générales, gestion administrative et pécuniaire, Fonction publique, Archives et Documentation	77.796	77.792	-14.019	-13.693	63.777	64.099
Programme	11.04	Ressources Humaines, Management, Sélection, Formation	3.003	3.394	0	0	3.003	3.394
Programme	11.06	Affaires juridiques	138	142	0	0	138	142
	<i>Totaux pour la division organique 11.</i>		83.421	83.796	-14.111	-13.693	69.310	70.103
	<i>Division organique 12.</i>							
	<i>Budget, logistique et technologie de l'information et de la communication</i>							
Programme	12.01	Fonctionnel	27.088	26.768	-321	-321	26.767	26.447
Programme	12.02	Budget-Comptabilité-Trésorerie	3.494	3.509	67.600	67.600	71.094	71.109
Programme	12.05	Gestion du Trésor	20.438	20.638	-12.000	-12.000	8.438	8.638
Programme	12.07	Dettes et garanties	253.446	253.076	0	0	253.446	253.076
Programme	12.09	Finance et Comptabilité	1.344	1.334	0	0	1.344	1.334
Programme	12.11	Fiscalité	1.683	1.678	0	0	1.683	1.678
Programme	12.21	Gestion informatique du Service Public de Wallonie	30.927	36.003	0	0	30.927	36.003
Programme	12.22	Equipement et fournitures.	10.734	10.734	0	0	10.734	10.734
Programme	12.23	Gestion immobilière et bâtiments.	37.260	35.875	90	200	37.350	36.075
Programme	12.31	Implantation immobilière.	28.620	30.321	-1.930	-200	26.690	30.121
	<i>Fonds budgétaire: Fonds de gestion énergétique immobilière</i>							
	<i>Solde au 1er janvier</i>		63	63	0	0	63	63
	<i>Recettes de l'année en cours</i>		20	20	0	0	20	20
	<i>Disponibles pour l'année</i>		83	83	0	0	83	83
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>		20	20	0	0	20	20
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>		63	63	0	0	63	63
	<i>Totaux pour la division organique 12.</i>		415.034	419.936	53.439	55.279	468.473	475.215

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013 - LISTE DES PROGRAMMES

(En milliers EUR)

		Crédits ajustés		Ajustements 2ème F		Crédits ajustés 2ème F	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	Division organique 13.						
	Routes et bâtiments						
Programme 13.01	Fonctionnel	82.189	82.189	3.717	3.958	85.906	86.147
Programme 13.02	Réseau routier et autoroutier - Construction et entretien du réseau - partie génie civil	290.240	289.053	-179	-77	290.061	288.976
	<i>Fonds budgétaire : Fonds du péage et des avaries (décret du 17 décembre 1992 créant des fonds budgétaires en matière de Travaux publics)</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	17.497	28.974	0	0	17.497	28.974
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	60.844	60.844	0	0	60.844	60.844
	<i>Disponibles pour l'année</i>	78.341	89.818	0	0	78.341	89.818
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	59.676	59.676	0	0	59.676	59.676
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	18.665	30.142	0	0	18.665	30.142
Programme 13.03	Réseau routier et autoroutier de la Région - Construction et entretien du réseau - partie électromécanique	25.510	28.086	0	0	25.510	28.086
	<i>Fonds budgétaire : Fonds des études techniques (décret du 17 décembre 1992 créant des fonds budgétaires en matière de Travaux publics)</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	1.925	2.111	0	0	1.925	2.111
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	745	745	0	0	745	745
	<i>Disponibles pour l'année</i>	2.670	2.856	0	0	2.670	2.856
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	700	700	0	0	700	700
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	1.970	2.156	0	0	1.970	2.156
Programme 13.11	Infrastructures sportives.	43.619	37.352	-1.430	-1.032	42.189	36.320
	<i>Fonds budgétaire : Fonds pour la promotion et le développement de l'activité hippique</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	800	800	0	0	800	800
	<i>Disponibles pour l'année</i>	800	800	0	0	800	800
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	800	800	0	0	800	800
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	0	0	0	0	0	0
Programme 13.12	Travaux subsidiés	99.209	82.823	-214	-3.275	98.995	79.548
	Totaux pour la division organique 13.	540.767	519.503	1.894	-426	542.661	519.077
	Division organique 14.						
	Mobilité et voies hydrauliques						
Programme 14.01	Fonctionnel	69.619	70.149	1.588	1.922	71.207	72.071
Programme 14.02	Actions pour une mobilité conviviale et coordination des politiques de mobilité	13.685	15.902	0	-200	13.685	15.702

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013 - LISTE DES PROGRAMMES

(En milliers EUR)

		Crédits ajustés		Ajustements 2ème F		Crédits ajustés 2ème F	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 14.03	Transport urbain, interurbain et scolaire	494.184	494.758	750	-419	494.934	494.339
Programme 14.04	Aéroports et aérodromes régionaux.	81.424	81.634	-100	0	81.324	81.634
Programme 14.11	Voies hydrauliques de la Région - Construction et entretien du réseau - partie génie civil	92.146	70.322	-4.248	-6.357	87.898	63.965
	<i>Fonds budgétaire : Fonds du trafic et des avaries (décret du 17 décembre 1992 créant des fonds budgétaires en matière de Travaux publics)</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	11.239	18.235	0	0	11.239	18.235
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	2.000	2.000	0	0	2.000	2.000
	<i>Disponibles pour l'année</i>	13.239	20.235	0	0	13.239	20.235
	<u>Dépenses à charge du Fonds</u>	2.000	2.000	0	0	2.000	2.000
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	11.239	18.235	0	0	11.239	18.235
Programme 14.12	Voies hydrauliques de la Région - Construction et entretien du réseau - partie électromécanique	15.002	18.332	-4.186	-900	10.816	17.432
	Totaux pour la division organique 14.	766.060	751.097	-6.196	-5.954	759.864	745.143
	Division organique 15.						
	Agriculture, ressources naturelles et environnement						
Programme 15.01	Fonctionnel	110.563	109.508	-1.325	-2.318	109.238	107.190
Programme 15.02	Coordination des politiques agricole et environnementale	12.956	17.108	11.839	0	24.795	17.108
Programme 15.03	Développement et Etude du milieu	74.349	74.417	-100	-100	74.249	74.317
	<i>Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux (décret-programme du 18 décembre 2003)</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	1.500	2.061	0	0	1.500	2.061
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	617	617	0	0	617	617
	<i>Disponibles pour l'année</i>	2.117	2.678	0	0	2.117	2.678
	<u>Dépenses à charge du Fonds</u>	617	617	0	0	617	617
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	1.500	2.061	0	0	1.500	2.061
Programme 15.04	Aides à l'Agriculture	72.199	78.627	0	-1	72.199	78.626
	<i>Fonds budgétaire : Fonds en matière de S.I.G.E.C.</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	296	404	0	0	296	404
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	319	319	0	0	319	319
	<i>Disponibles pour l'année</i>	615	723	0	0	615	723
	<u>Dépenses à charge du Fonds</u>	319	319	0	0	319	319
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	296	404	0	0	296	404

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013 - LISTE DES PROGRAMMES

(En milliers EUR)

		Crédits ajustés		Ajustements 2ème F		Crédits ajustés 2ème F	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 15.11	Nature, Forêt, Chasse-pêche	17.745	17.945	0	0	17.745	17.945
	<i>Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	2.239	2.345	0	0	2.239	2.345
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	184	184	0	0	184	184
	<i>Disponible pour l'année</i>	2.423	2.529	0	0	2.423	2.529
	Dépenses à charge du Fonds	184	184	0	0	184	184
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	2.239	2.345	0	0	2.239	2.345
	<i>Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er, 16, de la loi domaniale du 1er juillet 1983)</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	875	875	0	0	875	875
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	98	98	0	0	98	98
	<i>Disponible pour l'année</i>	973	973	0	0	973	973
	Dépenses à charge du Fonds	98	98	0	0	98	98
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	875	875	0	0	875	875
Programme 15.12	Espace rural et naturel	46.029	38.933	-10	-10	46.019	38.923
	<i>Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	4.387	4.407	0	0	4.387	4.407
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	495	495	0	0	495	495
	<i>Disponible pour l'année</i>	4.882	4.902	0	0	4.882	4.902
	Dépenses à charge du Fonds	495	495	0	0	495	495
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	4.387	4.407	0	0	4.387	4.407
Programme 15.13	Prévention et Protection : Air, Eau, Sol	104.601	104.702	-9.020	-9.020	95.581	95.682
	<i>Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des déchets (décret du 25 juillet 1991 relatif à la taxation des déchets)</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	22.428	27.237	0	0	22.428	27.237
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	25.707	25.707	0	0	25.707	25.707
	<i>Disponible pour l'année</i>	48.135	52.944	0	0	48.135	52.944
	Dépenses à charge du Fonds	25.232	25.232	0	0	25.232	25.232
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	22.903	27.712	0	0	22.903	27.712
	<i>Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	113	113	0	0	113	113
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Disponible pour l'année</i>	113	113	0	0	113	113
	Dépenses à charge du Fonds	0	0	0	0	0	0
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	113	113	0	0	113	113

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013 - LISTE DES PROGRAMMES

(En milliers EUR)

		Crédits ajustés		Ajustements 2ème F		Crédits ajustés 2ème F	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	35.902	48.662	0	0	35.902	48.662
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	46.861	46.861	0	0	46.861	46.861
	<i>Disponible pour l'année</i>	82.763	95.523	0	0	82.763	95.523
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	20.888	20.888	-9.000	-9.000	11.888	11.888
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	61.875	74.635	9.000	9.000	70.875	83.635
	<i>Fonds budgétaire : Fonds de solidarité international pour l'eau</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	505	744	0	0	505	744
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	501	501	0	0	501	501
	<i>Disponible pour l'année</i>	1.006	1.245	0	0	1.006	1.245
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	501	501	0	0	501	501
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	505	744	0	0	505	744
Programme 15.14	Police et contrôle	1.150	924	0	0	1.150	924
	Totaux pour la division organique 15.	439.592	442.164	1.384	-11.449	440.976	430.715
	Division organique 16.						
	Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie						
Programme 16.01	Fonctionnel	42.382	42.579	-185	-185	42.197	42.394
Programme 16.02	Aménagement du territoire et urbanisme.	18.017	19.346	446	-718	18.463	18.628
Programme 16.03	Rénovation et revitalisation urbaine et sites d'activité économique désaffectés.	18.401	37.775	-3.530	0	14.871	37.775
	<i>Fonds budgétaire : Fonds d'aménagement opérationnel (art 183 du Code)</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	1.999	2.038	0	0	1.999	2.038
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	140	140	0	0	140	140
	<i>Disponible pour l'année</i>	2.139	2.178	0	0	2.139	2.178
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	100	100	0	0	100	100
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	2.039	2.078	0	0	2.039	2.078
	<i>Fonds budgétaire: Fonds d'assainissement des sites d'activités économiques à réhabiliter et des sites de réhabilitation paysagère et environnementale</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	915	915	0	0	915	915
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	600	600	0	0	600	600
	<i>Disponible pour l'année</i>	1.515	1.515	0	0	1.515	1.515
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	600	600	0	0	600	600
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	915	915	0	0	915	915
Programme 16.11	Logement : secteur privé.	130.886	133.817	0	0	130.886	133.817

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013 - LISTE DES PROGRAMMES

(En milliers EUR)

		Crédits ajustés		Ajustements 2ème F		Crédits ajustés 2ème F	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 16.12	Logement : secteur public.	128.997	113.181	-25.500	-25.500	103.497	87.681
	<i>Fonds budgétaire : Fonds régional pour le relogement</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Solde au 1er janvier</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	50	50	0	0	50	50
	<i>Disponibles pour l'année</i>	50	50	0	0	50	50
	Dépenses à charge du Fonds	50	50	0	0	50	50
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	0	0	0	0	0	0
Programme 16.21	Monuments, sites et fouilles.	36.974	50.382	0	0	36.974	50.382
Programme 16.31	Energie.	97.592	98.960	-5.133	-6.744	92.459	92.216
	<i>Fonds budgétaire: Fonds Energie</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	18.065	41.066	0	0	18.065	41.066
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	13.530	13.530	0	0	13.530	13.530
	<i>Disponibles pour l'année</i>	31.595	54.596	0	0	31.595	54.596
	Dépenses à charge du Fonds	13.500	13.500	0	0	13.500	13.500
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	18.095	41.096	0	0	18.095	41.096
Programme 16.41	Première Alliance Emploi - Environnement.	127.642	126.967	-2.907	-3.282	124.735	123.685
	<i>Fonds budgétaire : Fonds destiné au financement du dispositif Ecopacks</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Solde au 1er janvier</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	4.000	4.000	-2.907	-2.907	1.093	1.093
	<i>Disponibles pour l'année</i>	4.000	4.000	-2.907	-2.907	1.093	1.093
	Dépenses à charge du Fonds	4.000	4.000	-2.907	-2.907	1.093	1.093
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	0	0	0	0	0	0
Programme 16.42	Développement durable	8.370	5.122	0	0	8.370	5.122
	Totaux pour la division organique 16.	609.261	628.129	-36.809	-36.429	572.452	591.700
	Division organique 17.						
	Pouvoirs locaux, action sociale et santé						
Programme 17.01	Fonctionnel	20.684	20.964	-634	-634	20.050	20.330
Programme 17.02	Affaires intérieures	1.507.916	1.509.070	12.000	12.000	1.519.916	1.521.070
Programme 17.11	Politiques transversales dans le domaine socio-sanitaire	4.179	4.606	0	0	4.179	4.606
Programme 17.12	Santé	92.799	90.740	-296	-807	92.503	89.933
Programme 17.13	Action sociale.	73.951	71.275	296	0	74.247	71.275
Programme 17.14	Famille et Troisième âge.	213.902	210.111	-852	0	213.050	210.111
Programme 17.15	Personnes handicapées.	584.436	584.930	0	0	584.436	584.930
	Totaux pour la division organique 17.	2.497.867	2.491.696	10.514	10.559	2.508.381	2.502.255

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013 - LISTE DES PROGRAMMES

(En milliers EUR)

		Crédits ajustés		Ajustements 2ème F		Crédits ajustés 2ème F	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>Division organique 18. Entreprises, emploi et recherche</i>						
Programme 18.01	Fonctionnel	25.720	25.807	-276	-276	25.444	25.531
Programme 18.02	Expansion économique.	62.968	69.965	3.290	-2.445	66.258	67.520
	<i>Fonds budgétaire : Fonds de rénovation industrielle (première, deuxième et troisième missions)</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	102	102	0	0	102	102
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Disponible pour l'année</i>	102	102	0	0	102	102
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	102	102	0	0	102	102
Programme 18.03	Restructuration et développement.	159.537	159.537	54.752	25.000	214.289	184.537
Programme 18.04	Zonings.	38.395	46.327	251	-3.304	38.646	43.023
Programme 18.05	Politique économique, coordination, réglementation, labels et information des aides	13.274	14.227	0	0	13.274	14.227
Programme 18.06	P.M.E. et Classes moyennes.	152.554	132.829	0	0	152.554	132.829
Programme 18.11	Promotion de l'Emploi.	36.063	31.882	-1.312	-1.080	34.751	30.802
Programme 18.12	Forem.	166.549	166.549	0	0	166.549	166.549
	<i>Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Disponible pour l'année</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	0	0	0	0	0	0
Programme 18.13	Plan de résorption du chômage géré par l'administration, mais dont la prise en charge est assurée par l'intermédiaire du Forem.	667.032	665.532	0	0	667.032	665.532
Programme 18.14	Plan de résorption du chômage géré directement par l'administration.	0	0	0	0	0	0
Programme 18.15	Economie sociale	17.573	11.964	98	0	17.671	11.964
Programme 18.21	Formation professionnelle	47.755	60.860	7.192	-540	54.947	60.320
Programme 18.22	Forem - Formation.	183.238	177.498	-1.062	-1.062	182.176	176.436
Programme 18.23	Formation agricole.	1.405	1.417	0	0	1.405	1.417
Programme 18.24	IFAPME	54.655	52.655	150	150	54.805	52.805
Programme 18.25	Politiques croisées dans le cadre de la formation	20.578	21.365	-180	-180	20.398	21.185
Programme 18.31	Recherche.	80.742	83.376	6.340	375	87.082	83.751

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013 - LISTE DES PROGRAMMES

(En milliers EUR)

		Crédits ajustés		Ajustements 2ème F		Crédits ajustés 2ème F	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 18.32	Aides aux entreprises (Recherche et Technologie).	153.703	139.338	0	0	153.703	139.338
Programme 18.33	Promotion, diffusion et valorisation de la Recherche.	8.965	8.982	0	0	8.965	8.982
Programme 18.34	Fonds de la Recherche, du développement et de l'innovation	17.000	17.000	0	0	17.000	17.000
	<i>Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	34.260	68.044	0	0	34.260	68.044
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	17.000	17.000	0	0	17.000	17.000
	<i>Disponible pour l'année</i>	51.260	85.044	0	0	51.260	85.044
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	17.000	17.000	0	0	17.000	17.000
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	34.260	68.044	0	0	34.260	68.044
Programme 18.35	Innovation - Nouvelles technologies - Technologies de l'information et de la communication	50.806	27.808	0	0	50.806	27.808
	Totaux pour la division organique 18.	1.958.512	1.914.918	69.243	16.638	2.027.755	1.931.556
	Division organique 19.						
	Fiscalité						
Programme 19.01	Fonctionnel	9.790	11.376	-728	-728	9.062	10.648
Programme 19.02	Fiscalité	9.851	8.293	-1.510	-1.797	8.341	6.496
	Totaux pour la division organique 19.	19.641	19.669	-2.238	-2.525	17.403	17.144
	Division organique 32.						
	Provisions interdépartementales pour la programmation 2007-2013 des cofinancements européens						
Programme 32.01	Cofinancements européens 2007 - 2013	5.586	17.979	-2.777	0	2.809	17.979
	Totaux pour la division organique 32.	5.586	17.979	-2.777	0	2.809	17.979

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013 - LISTE DES PROGRAMMES

(En milliers EUR)

		Crédits ajustés		Ajustements 2ème F		Crédits ajustés 2ème F	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 33.01	<i>Division organique 33.</i>						
	<i>Provision interdépartementale pour le Plan d'Actions prioritaires pour l'Avenir wallon et le Plan Marshall 2.vert</i>						
	Plan d'Actions prioritaires pour l'Avenir wallon et Plan Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
	<i>Totaux pour la division organique 33.</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>TOTAUX GENERAUX.</i>	7.630.368	7.586.100	72.178	9.323	7.702.546	7.595.423
	<i><u>Dont fonds budgétaires :</u></i>	151.652	151.652	-11.907	-11.907	139.745	139.745
	<i>Solde au 1er janvier</i>	159.590	255.694	0	0	159.590	255.694
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	179.383	179.383	-2.907	-2.907	176.476	176.476
	<i>Disponibles pour l'année</i>	338.973	435.077	-2.907	-2.907	336.066	432.170
	<i>Dépenses à charge des Fonds</i>	151.652	151.652	-11.907	-11.907	139.745	139.745
<i>Solde au 31 décembre</i>	187.321	283.425	9.000	9.000	196.321	292.425	
	<i>Vu pour être annexé au projet de décret</i>						

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				<p><i>Division organique 01.</i></p> <p><i>Parlement wallon.</i></p> <p>Programme 01.00.</p> <p>Dotation au Parlement wallon.</p> <p><i>Titre I. - Dépenses courantes</i></p>							
DE	01	01	00	00	Dotation au Parlement wallon	45.551	45.551	0	0	45.551	45.551
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	45.551	45.551	0	0	45.551	45.551
					Totaux pour le programme 01.00.	45.551	45.551	0	0	45.551	45.551
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 01.01.						
					Dotation au service du médiateur de la Région wallonne.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
DE	01	01	00	01	Dotation au Parlement afin d'assurer le fonctionnement du Médiateur	1.533	1.533	0	0	1.533	1.533
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1.533	1.533	0	0	1.533	1.533
					Totaux pour le programme 01.01.	1.533	1.533	0	0	1.533	1.533
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Totaux pour la division organique 01.	47.084	47.084	0	0	47.084	47.084
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<i>Division organique 02.</i>											
<i>Dépenses de cabinet</i>											
Programme 02.01.											
Subsistance.											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
DE	11	01	00	01	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	121	121	0	0	121	121
DE	11	02	00	01	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	1.804	1.804	0	0	1.804	1.804
DE	11	03	11	01	Remboursements de traitements	945	945	0	0	945	945
					Dont arrêté(s) de réallocation	-30	-30				
DE	11	04	40	01	Indemnités généralement quelconques au personnel	130	130	0	0	130	130
					Dont arrêté(s) de réallocation	+30	+30				
DE	12	06	00	01	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	0	0	0	0	0	0
DE	12	19	11	01	Frais de fonctionnement du cabinet	498	498	0	0	498	498
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	3.498	3.498	0	0	3.498	3.498
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
DE	74	01	00	01	Dépenses patrimoniales du cabinet	172	172	0	0	172	172
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	172	172	0	0	172	172
					Totaux pour le programme 02.01.	3.670	3.670	0	0	3.670	3.670
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				Programme 02.02.							
				Subsistance.							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
NO	11	01	00	02	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	121	121	0	0	121	121
NO	11	02	00	02	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	2.050	2.050	0	0	2.050	2.050
NO	11	04	40	02	Indemnités généralement quelconques au personnel	110	110	0	0	110	110
NO	12	06	00	02	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7	0	0	7	7
NO	12	19	11	02	Frais de fonctionnement du cabinet	593	593	0	0	593	593
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2.881	2.881	0	0	2.881	2.881
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
NO	74	01	00	02	Dépenses patrimoniales du cabinet	60	60	0	0	60	60
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	60	60	0	0	60	60
					Totaux pour le programme 02.02.	2.941	2.941	0	0	2.941	2.941
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 02.03.						
					Subsistance.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
AN	11	01	00	03	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	121	121	0	0	121	121
AN	11	02	00	03	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	1.900	1.900	0	0	1.900	1.900
AN	11	04	40	03	Indemnités généralement quelconques au personnel	100	100	0	0	100	100
AN	12	06	00	03	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7	0	0	7	7
AN	12	19	11	03	Frais de fonctionnement du cabinet	418	418	0	0	418	418
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2.546	2.546	0	0	2.546	2.546

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
AN	74	01	00	03	Dépenses patrimoniales du cabinet	70	70	0	0	70	70
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						70	70	0	0	70	70
Totaux pour le programme 02.03.						2.616	2.616	0	0	2.616	2.616
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Programme 02.04.											
Subsistance.											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
MA	11	01	00	04	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	121	121	0	0	121	121
MA	11	02	00	04	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	2.300	2.300	0	0	2.300	2.300
MA	11	03	00	04	Remboursement de traitements	0	0	0	0	0	0
MA	11	04	40	04	Indemnités généralement quelconques au personnel	120	120	0	0	120	120
MA	12	06	00	04	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7	0	0	7	7
MA	12	19	11	04	Frais de fonctionnement du cabinet	505	505	0	0	505	505
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						3.053	3.053	0	0	3.053	3.053
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
MA	74	01	00	04	Dépenses patrimoniales du cabinet	150	150	0	0	150	150
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						150	150	0	0	150	150
Totaux pour le programme 02.04.						3.203	3.203	0	0	3.203	3.203
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				Programme 02.05.							
				Subsistance.							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
FU	11	01	00	05	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	121	121	0	0	121	121
FU	11	02	00	05	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	2.015	2.015	0	0	2.015	2.015
					Dont arrêté(s) de réallocation	-21	-21				
FU	11	04	40	05	Indemnités généralement quelconques au personnel	130	130	0	0	130	130
FU	12	06	00	05	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7	0	0	7	7
FU	12	19	11	05	Frais de fonctionnement du cabinet	480	480	0	0	480	480
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2.753	2.753	0	0	2.753	2.753
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
FU	74	01	00	05	Dépenses patrimoniales du cabinet	101	101	0	0	101	101
					Dont arrêté(s) de réallocation	+21	+21				
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	101	101	0	0	101	101
					Totaux pour le programme 02.05.	2.854	2.854	0	0	2.854	2.854
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 02.06.						
					Subsistance.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
TI	11	01	00	06	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	121	121	0	0	121	121
TI	11	02	00	06	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	1.919	1.919	0	0	1.919	1.919
TI	11	03	00	06	Remboursement de traitements	0	0	0	0	0	0
TI	11	04	40	06	Indemnités généralement quelconques au personnel	110	110	0	0	110	110

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
TI	12	06	00	06	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7	0	0	7	7
TI	12	07	11	06	Frais de premier établissement du cabinet (travaux et fournitures pour l'aménagement de nouveaux locaux, frais de déménagement, etc.)	0	0	0	0	0	0
TI	12	19	11	06	Frais de fonctionnement du cabinet	400	400	0	0	400	400
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	<i>2.557</i>	<i>2.557</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2.557</i>	<i>2.557</i>
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
TI	74	01	00	06	Dépenses patrimoniales du cabinet	65	65	0	0	65	65
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	<i>65</i>	<i>65</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>65</i>	<i>65</i>
					Totaux pour le programme 02.06.	2.622	2.622	0	0	2.622	2.622
					<i>Dont programme d'investissement</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
					Programme 02.07.						
					Subsistance.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
HE	11	01	00	07	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	119	119	0	0	119	119
HE	11	02	00	07	Traitement et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	2.400	2.400	-66	-66	2.334	2.334
HE	11	03	00	07	Remboursement de traitements	0	0	0	0	0	0
HE	11	04	40	07	Indemnités généralement quelconques au personnel	95	95	0	0	95	95
HE	12	06	00	07	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7	0	0	7	7
HE	12	07	11	07	Frais de premier établissement du cabinet (travaux et fournitures pour l'aménagement de nouveaux locaux, frais de déménagement, etc.)	0	0	0	0	0	0
HE	12	19	11	07	Frais de fonctionnement du cabinet	356	356	64	64	420	420
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	<i>2.977</i>	<i>2.977</i>	<i>-2</i>	<i>-2</i>	<i>2.975</i>	<i>2.975</i>

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
HE	74	01	00	07	Dépenses patrimoniales du cabinet	35	35	2	2	37	37
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						35	35	2	2	37	37
Totaux pour le programme 02.07.						3.012	3.012	0	0	3.012	3.012
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Programme 02.08.											
Subsistance.											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
CD	11	01	00	08	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	121	121	0	0	121	121
CD	11	02	00	08	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	2.400	2.400	0	0	2.400	2.400
CD	11	03	00	08	Remboursement de traitements	0	0	0	0	0	0
CD	11	04	40	08	Indemnités généralement quelconques au personnel	80	80	0	0	80	80
CD	12	06	00	08	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7	0	0	7	7
CD	12	07	11	08	Frais de premier établissement du cabinet (travaux et fournitures pour l'aménagement de nouveaux locaux, frais de déménagement, etc.)	0	0	0	0	0	0
CD	12	19	11	08	Frais de fonctionnement du cabinet	510	510	0	0	510	510
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						3.118	3.118	0	0	3.118	3.118

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CD	74	01	00	08 Dépenses patrimoniales du cabinet	120	120	0	0	120	120
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	120	120	0	0	120	120
				Totaux pour le programme 02.08.	3.238	3.238	0	0	3.238	3.238
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Totaux pour la division organique 02.	24.156	24.156	0	0	24.156	24.156
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
Division organique 09.											
<i>Services du Gouvernement wallon et organismes non rattachés aux divisions organiques.</i>											
Programme 09.01.											
Conseil économique et social de Wallonie.											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
DE	41	01	40	01	Dotation au Conseil économique et social de wallonie	4.191	4.191	200	200	4.391	4.391
DE	41	02	40	01	Dotation complémentaire aux organisations membres du bureau du CESW	410	410	90	90	500	500
TI	41	03	40	01	Dotation complémentaire au CESW destinée à prendre en charge les frais de fonctionnement du Conseil wallon de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes "CAW"	100	100	0	0	100	100
<i>Totaux pour le Titre I.</i>					4.701	4.701	290	290	4.991	4.991	
Totaux pour le programme 09.01.					4.701	4.701	290	290	4.991	4.991	
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>					—	—	—	—	—	—	
<i>Dont programme d'investissement</i>					—	—	—	—	—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>					—	—	—	—	—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					—	—	—	—	—	—	
Programme 09.02.											
Service social.											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
NO	33	01	00	02	Subvention en matière de Service social	4.453	4.453	0	0	4.453	4.453
<i>Totaux pour le Titre I.</i>					4.453	4.453	0	0	4.453	4.453	
Totaux pour le programme 09.02.					4.453	4.453	0	0	4.453	4.453	
<i>Dont programme d'investissement</i>					—	—	—	—	—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>					—	—	—	—	—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					—	—	—	—	—	—	

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 09.03.						
				Service d'assistance en matière administrative et pécuniaire des Cabinets						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
DE	11 01 20	03		Indemnités et frais de couverture sociale spécifique des Ministres membres du Gouvernement	14	14	0	0	14	14
DE	11 02 00	03		Traitements et indemnités du personnel	1.065	1.065	0	0	1.065	1.065
DE	11 03 00	03		Allocations accordées aux membres des cabinets dissous	0	0	0	0	0	0
DE	11 04 40	03		Indemnités généralement quelconques au personnel	42	42	0	0	42	42
DE	12 04 40	03		Convention avec l'Ulg-SEGI pour la gestion informatique de la paie	83	83	0	0	83	83
				Dont arrêté(s) de réallocation	-7	-7				
DE	12 05 40	03		Cotisation au MEDEX et à l'asbl Service public de Médecine du travail des Communautés française et germanophone	24	24	0	0	24	24
DE	12 06 00	03		Loyer des biens immobiliers pris en location, en ce compris les loyers et charges locatives, remboursements et indemnités dus à la Division de la gestion immobilière, impôts grevant les bâtiments occupés par les Cabinets ministériels et le SePAC	575	575	0	0	575	575
DE	12 08 00	03		Frais de couverture de l'assurance « Tous risques » pour couvrir les risques encourus par les agents utilisant leur véhicule pour les besoins des services et de l'assurance « Responsabilité civile générale » pour couvrir les risques encourus par les agents visés aux articles 2§7 et 8§1er de l'arrêté du Gouvernement wallon du 27 juillet 2004 relatif aux Cabinets des Ministres du Gouvernement wallon et de l'assurance de la protection juridique "vie professionnelle" de certains membres du personnel des Cabinets	40	40	0	0	40	40
DE	12 19 11	03		Frais de fonctionnement	57	57	0	0	57	57
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1.900	1.900	0	0	1.900	1.900

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>t = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
DE	74	01	00	03	Dépenses patrimoniales, en ce compris l'acquisition de matériel informatique	26	26	0	0	26	26
					Dont arrêté(s) de réallocation	+7	+7				
DE	74	02	00	03	Dépenses patrimoniales liées au siège du Gouvernement wallon	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	26	26	0	0	26	26
					Totaux pour le programme 09.03.	1.926	1.926	0	0	1.926	1.926
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
Programme 09.04.											
Commissariat wallon EASI-WAL											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
DE	11	01	00	04	Allocations et indemnités du personnel	273	273	0	0	273	273
NO	11	11	00	04	Rémunérations des agents de la cellule Easi-Wal	1.543	1.543	70	70	1.613	1.613
					Dont arrêté(s) de transfert	+397	+397				
DE	12	01	00	04	Études, relations publiques, prestations de services liées à la mise en œuvre du plan d'action Simplification administrative, e-gouvernement et lisibilité	0	0	0	0	0	0
DE	12	02	00	04	Études, relations publiques, prestations de services liées à la mise en œuvre du plan d'action Simplification administrative, e-gouvernement et lisibilité	2.025	1.533	-100	-100	1.925	1.433
					Dont arrêté(s) de réallocation		-10				
DE	12	03	00	04	Achats de biens et services liés au renforcement de la dynamique de simplification administrative dans le cadre du Plan Marshall 2.vert.	185	625	0	0	185	625
					Dont arrêté(s) de réallocation		+200				
DE	12	04	11	04	Partage des données relatives à la mise en œuvre du plan d'action Simplification administrative, e-gouvernement et lisibilité 2010-2014	0	300	0	0	0	300
DE	12	05	11	04	Projet BCED et partage des données liées au Plan Marshall 2. Vert	1.860	1.229	-11	-11	1.849	1.218
					Dont arrêté(s) de transfert	-492	-492				
					Dont arrêté(s) de réallocation		-200				
DE	30	01	00	04	Subventions aux institutions et associations privées relatives à la mise en œuvre du plan d'action Simplification administrative, e-gouvernement et lisibilité 2010-2014	28	243	0	0	28	243
DE	40	01	00	04	Subventions aux institutions et associations publiques relatives à la mise en œuvre du plan d'action Simplification administrative, e-gouvernement et lisibilité 2010-2014	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
DE	40	02	00	04	Subventions relatives à la mise en oeuvre du Plan d'action Simplification administrative, e-gouvernement et lisibilité 2010-2014	100	210	0	0	100	210
					Dont arrêté(s) de réallocation		+10				
					Totaux pour le Titre I.	6.014	5.956	-41	-41	5.973	5.915
					Titre II. - Dépenses de capital						
DE	74	06	00	04	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	35	45	0	0	35	45
					Totaux pour le Titre II.	35	45	0	0	35	45
					Totaux pour le programme 09.04.	6.049	6.001	-41	-41	6.008	5.960
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Programme 09.06.						
					Secrétariat du Gouvernement wallon						
					Titre I. - Dépenses courantes						
DE	11	02	00	06	Traitements et indemnités du personnel	430	430	0	0	430	430
DE	11	04	40	06	Indemnités généralement quelconques au personnel	33	33	0	0	33	33
DE	12	08	11	06	Analyses juridiques dans le cadre des travaux du Gouvernement	128	128	0	0	128	128
					Dont arrêté(s) de réallocation	+80	+80				
DE	12	09	11	06	Frais de fonctionnement	402	402	0	0	402	402
					Dont arrêté(s) de réallocation	-80	-80				
					Totaux pour le Titre I.	993	993	0	0	993	993
					Titre II. - Dépenses de capital						
DE	74	02	00	06	Dépenses patrimoniales	45	45	0	0	45	45
					Totaux pour le Titre II.	45	45	0	0	45	45
					Totaux pour le programme 09.06.	1.038	1.038	0	0	1.038	1.038
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 09.07						
				Collaborateurs des Ministres sortis de charge						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
DE	11	01	00	07 Traitement et indemnités	459	459	0	0	459	459
DE	11	02	00	07 Indemnités généralement quelconques	21	21	0	0	21	21
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	480	480	0	0	480	480
				Totaux pour le programme 09.07.	480	480	0	0	480	480
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 09.08						
				Commissariat général au Tourisme						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
FU	41	06	00	08 Intervention régionale en faveur du CRAC	2.400	2.400	0	0	2.400	2.400
FU	41	09	40	08 Subvention au CGT pour ses dépenses de fonctionnement	49.082	49.082	0	0	49.082	49.082
FU	43	03	00	08 Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par des fonds européens (nouvelle programmation)	0	0	0	0	0	0
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	51.482	51.482	0	0	51.482	51.482
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
FU	61	04	00	08 Subvention au CGT pour le cofinancement des projets retenus dans le cadre des fonds structurels 2007-2013	0	0	0	0	0	0
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	0	0	0	0	0	0
				Totaux pour le programme 09.08.	51.482	51.482	—	—	51.482	51.482
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nI = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 09.09						
				Relations extérieures						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
DE	12	01	00	09 Achats de biens et services dans le cadre des Relations Internationales	0	0	0	0	0	0
DE	30	02	00	09 Actions de promotion des relations transfrontalières FEDER - Subventions aux organismes privés	100	1.055	0	0	100	1.055
				Dont arrêté(s) de transfert		+390				
DE	33	01	00	09 Subventions destinées au financement d'actions relatives aux relations Internationales	30	20	0	0	30	20
DE	41	01	00	09 Dotation à WBI	20.355	20.355	0	0	20.355	20.355
DE	41	02	00	09 Subvention à WBI pour la résorption de l'encours	100	100	0	0	100	100
DE	41	03	00	09 Subvention à WBI dans le cadre de la programmation 2007-2013 des fonds structurels européens	0	0	0	0	0	0
DE	43	02	00	09 Coopération transnationale et interrégionale - Subventions aux organismes publics - cofinancement par le FEDER	0	0	0	0	0	0
DE	43	03	00	09 Actions de promotion des relations transfrontalières - Subventions aux organismes publics - cofinancement par le FEDER	0	0	0	0	0	0
DE	43	04	00	09 Actions cofinancées de promotion des relations transfrontalières, interrégionales et transnationales- subventions aux organismes publics	0	0	0	0	0	0
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	20.585	21.530	0	0	20.585	21.530
				Totaux pour le programme 09.09.	20.585	21.530	0	0	20.585	21.530
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 09.10						
				Commerce extérieur et investisseurs étrangers						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
MA	41	01	40	10 Subvention à l'AWEX pour la section "Investissements étrangers"	4.426	4.426	0	0	4.426	4.426
MA	41	03	40	10 Dotation à l'AWEX	58.753	58.803	0	0	58.753	58.803
MA	41	04	40	10 Subvention à l'AWEX - Lignes bilatérales et Pays Emergents (Marshall 2.vert - Axe IV)	2.795	2.795	0	0	2.795	2.795
MA	41	09	40	10 Subvention à l'AWEX - Participation à des fonds internationaux (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	41	10	00	10	Subvention à l'AWEX - Recherche et accueil des investisseurs étrangers (Marshall 2.vert - Axe II)	1.474	1.474	0	0	1.474	1.474
MA	41	11	00	10	Dotation complémentaire à l'AWEX - Bourses Explort (Marshall 2.vert - Axe 1)	400	400	0	0	400	400
MA	41	12	40	10	Subvention à l'AWEX - Positionnement de la Wallonie à l'international (Marshall 2.vert - Axe IV)	1.000	1.000	0	0	1.000	1.000
MA	41	13	40	10	Subvention à l'AWEX - Soutien de partenariat et de sous-traitance d'entreprises wallonnes de haut niveau (Marshall 2.vert - Axe IV)	500	500	0	0	500	500
MA	41	14	40	10	Subvention à l'AWEX - Création de centres de services en Wallonie pour les investisseurs étrangers (Marshall 2.vert - Axe IV)	770	770	0	0	770	770
MA	41	15	40	10	Subvention à l'AWEX - Soutien aux exportations (Marshall 2.vert - axe II)	3.360	3.360	0	0	3.360	3.360
MA	45	01	40	10	Subvention à l'Agence pour le Commerce Extérieur	734	734	0	0	734	734
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						74.212	74.262	0	0	74.212	74.262
Totaux pour le programme 09.10.						74.212	74.262	0	0	74.212	74.262
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Programme 09.11											
Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
DE	41	01	30	11	Subside de fonctionnement à l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique	4.900	4.900	—	—	4.900	4.900
DE	41	02	00	11	Subvention à l'WEPS relative à l'évaluation globale du Plan Marshall 2.vert	300	570	0	0	300	570
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						5.200	5.470	0	0	5.200	5.470
Totaux pour le programme 09.11.						5.200	5.470	0	0	5.200	5.470
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Totaux pour la division organique 09.</i>						170.126	171.343	249	249	170.375	171.592
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				<i>Division organique 10</i>						
				<i>Secrétariat général</i>						
				Programme 10.01.						
				Fonctionnel						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
NO	11	03	00	01 Rémunérations et allocations du personnel	25.598	25.598	- 687	- 687	24.911	24.911
NO	11	04	00	01 Rémunérations et allocations du personnel du CSVCP	493	493	- 182	- 182	311	311
NO	12	01	00	01 Études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	35	33	0	0	35	33
NO	12	02	00	01 Prestations de services réalisées dans le cadre des projets informatiques spécifiques - projets à moins d'un an	0	0	0	57	0	57
NO	12	03	00	01 Prestations de services réalisées dans le cadre des projets informatiques spécifiques - projets à plus d'un an	0	0	0	0	0	0
DE	12	04	00	01 Prestation de services réalisés dans le cadre des projets informatiques spécifiques (projets à moins d'un an)	70	33	0	0	70	33
				Dont arrêté(s) de transfert	+67	+30				
DE	12	05	11	01 Prestations de services réalisées dans le cadre des projets informatiques spécifiques – projets à plus d'un an	5	5	0	0	5	5
NO	12	07	00	01 Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicule du Secrétariat général	106	106	0	0	106	106
				Dont arrêté(s) de réallocation		+7				
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	26.307	26.268	-869	-812	25.438	25.456
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
NO	74	01	00	01 Achat de biens meubles durables	10	10	0	0	10	10
NO	74	02	00	01 Acquisition de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques	0	0	0	0	0	0
DE	74	03	22	01 Acquisitions de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	3	3	0	0	3	3

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
NO	74	04	00	01	Achatde biens meubles durables - Véhicules du Secrétariat général	149	117	0	0	149	117
					Dont arrêté(s) de réallocation		-7				
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	162	130	—	—	162	130
					Totaux pour le programme 10.01.	26.469	26.398	-869	-812	25.600	25.586
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 10.02.						
					Secrétariat général						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
DE	12	01	00	02	Etudes et enquêtes, mise en œuvre du plan opérationnel du Secrétariat général et du plan stratégique du Service Public de Wallonie, frais de fonctionnement de la Cellule des stratégies transversales	460	435	—	-165	460	270
					Dont arrêté(s) de réallocation		-15				
DE	12	02	00	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, échanges de pratiques et supports de communication pour la direction interdépartementale de la cohésion sociale	38	49	—	—	38	49
DE	12	03	00	02	Etudes relatives au contrôle des fonds structurels européens par l'autorité de certification et aux échanges d'expériences	15	15	—	—	15	15
					Dont arrêté(s) de réallocation		+15				
DE	12	04	00	02	Dépenses relatives au fonctionnement de la Commission des Arts, aux frais d'études, de documentation, de publications et d'exposition, aux frais de valorisation des intégrations artistiques, aux jetons de présence et frais de parcours des membres de la Commission	62	62	0	0	62	62
DE	12	05	11	02	Dépenses spécifiques relatives au fonctionnement du Centre régional de Crise	79	99	0	0	79	99
					Dont arrêté(s) de réallocation		-20				
FU	12	09	11	02	Achats de biens non durables et prestations de services du Conseil supérieur des Villes, Communes et Provinces de la Région wallonne, frais de déplacements des membres du conseil	51	51	0	0	51	51
					Dont arrêté(s) de réallocation		-13				
DE	12	10	11	02	Dépenses relatives à la réalisation de l'outil de suivi informatique du Plan Marshall 2.vert	0	0	11	11	11	11
DE	33	01	00	02	Subventions et indemnités	472	411	—	—	472	411
					Dont arrêté(s) de réallocation		-55				

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
DE	33	02	00	02	Subventions pour mener des actions de sensibilisation à la citoyenneté	151	151	0	0	151	151
DE	34	01	00	02	Dépenses relatives à la procédure de sélection des projets artistiques examinés par la Commission des arts (prix, défraiements) et subventions octroyées par la Commission	113	113	0	0	113	113
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						1.441	1.386	11	-154	1.452	1.232
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
DE	74	01	22	02	Frais d'équipement du Centre régional de Crise	32	18	—	—	32	18
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>						+20					
FU	74	04	22	02	Frais d'équipement du Conseil supérieur des Villes, Communes et Provinces de la Région wallonne	23	23	0	0	23	23
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>						+13	+13				
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						55	41	0	0	55	41
Totaux pour le programme 10.02.						1.496	1.427	11	-154	1.507	1.273
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Programme 10.03.											
Service de la Présidence et Chancellerie.											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
DE	01	01	00	03	Fonds budgétaire en matière de Loterie						
<i>Solde au 1er janvier</i>						5.280	7.298	—	—	5.280	7.298
<i>Recettes de l'année en cours</i>						4.872	4.872	—	—	4.872	4.872
<i>Disponible pour l'année</i>						10.152	12.170	—	—	10.152	12.170
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>						4.872	4.872	—	—	4.872	4.872
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>						5.280	7.298	—	—	5.280	7.298
DE	12	02	00	03	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	377	347	—	—	377	347
DE	12	03	00	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives au Plan Marshall	799	532	-752	-250	47	282
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>						-1	-268				
DE	12	04	00	03	Achat de biens meubles non durables et prestations de services	0	0	0	0	0	0
DE	12	05	00	03	Etudes, relations publiques et prestations de services liés à l'identité et aux publications de la Wallonie	80	80	0	0	80	80
DE	12	06	00	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives à l'audit des politiques régionales	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>t = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
DE	12	07	00	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives aux principes communs d'action du contrat d'avenir	0	0	0	0	0	0
DE	12	09	00	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives aux Fêtes de Wallonie	215	215	0	0	215	215
DE	12	12	00	03	Etudes, relations publiques, honoraires d'avocats	15	15	0	0	15	15
DE	12	13	00	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives à l'animation des vitrines de la Wallonie	177	177	0	0	177	177
DE	12	15	30	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives à l'audit des politiques régionales	0	0	0	0	0	0
DE	12	16	11	03	Etudes, relations publiques, prestations de services afférentes à l'image de la Wallonie	229	152	0	0	229	152
					Dont arrêté(s) de réallocation		+25				
DE	12	17	30	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives aux actions d'information ou de sensibilisation en matière de développement régional	5	5	0	0	5	5
DE	12	18	00	03	Etudes, conseils, services et biens divers en rapport avec l'exercice de la compétence régionale en matière d'octroi des licences d'exportation d'armes	15	15	0	0	15	15
DE	12	19	00	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives à la Valorisation de l'image de la Wallonie à l'étranger, y compris à travers les médias	0	0	0	0	0	0
DE	12	20	11	03	Etudes, relations publiques, prestation de services dans le cadre de la mesure "Identité wallonne" du Plan Marshall 2.vert	0	41	0	0	0	41
DE	12	21	11	03	Participation de la Wallonie à l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse	45	45	0	0	45	45
DE	12	22	11	03	Dépenses de toutes natures destinées à mettre en oeuvre les commémorations du centenaire de la guerre 14-18	300	430	0	- 285	300	145
DE	30	01	00	03	Subventions en faveur d'études et d'actions d'information ou de sensibilisation en matière de développement régional	516	461	0	0	516	461
					Dont arrêté(s) de réallocation		-55				
DE	30	03	00	03	Subventions en faveur des organisateurs locaux des Fêtes de Wallonie	46	57	0	0	46	57
DE	30	07	00	03	Subvention en faveur du Mouvement wallon de la qualité	500	500	0	0	500	500
DE	30	08	00	03	Subventions en faveur d'exercices locaux de prospectives	225	226	0	0	225	226
DE	30	10	00	03	Subvention à l'asbl "Tour de la Région wallonne organisation"	360	380	0	0	360	380
DE	30	11	00	03	Subvention aux institutions et associations privées chargées de la concertation locale - habitat permanent	162	175	0	0	162	175
					Dont arrêté(s) de réallocation	+1	+14				
DE	30	13	00	03	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	26	26	0	0	26	26
DE	30	14	00	03	Subventions à des opérateurs privés ou publics spécialisés en vue de favoriser une meilleure connaissance des mécanismes d'importation, d'exportation et de transit d'armes	198	198	0	0	198	198
DE	30	15	00	03	Subventions au Centre de médiation des gens de voyage	3	3	0	0	3	3

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
DE	31	01	22	03	Subvention à la RTBF pour la prise en charge d'une partie des coûts inhérents à la promotion de la Région wallonne	239	250	0	0	239	250
DE	31	02	22	03	Subvention au Fonds d'investissement Start destiné à couvrir ses frais d'investissement	0	0	0	0	0	0
DE	33	03	00	03	Subvention en faveur de la Fondation Solvay (Château de La Hulpe)	460	805	0	0	460	805
					Dont arrêté(s) de réallocation		+345				
DE	33	04	00	03	Subvention en faveur d'événements et d'activités propices à la mise en valeur du domaine de la Hulpe	84	84	0	0	84	84
DE	33	05	00	03	Subventions pour des actions de promotion de l'identité wallonne et de la gouvernance régionale	454	541	0	0	454	541
DE	33	07	00	03	Subvention à l'asbl Fondation Mons 2015	1.750	1.750	0	0	1.750	1.750
DE	33	08	00	03	Subvention à l'asbl Eurometropolitan E-Campus	236	250	0	0	236	250
DE	33	09	00	03	Subventions aux institutions privées dans le cadre du plan d'action des commémorations de la Guerre 14-18	800	670	0	- 160	800	510
DE	40	02	21	03	Subvention aux institutions et associations publiques chargées de la concertation locale - habitat permanent	5	4	0	0	5	4
					Dont arrêté(s) de réallocation		-1				
DE	43	03	22	03	Subventions en faveur des institutions publiques oeuvrant à la promotion de la Wallonie	206	206	0	0	206	206
DE	43	04	22	03	Subventions aux institutions publiques dans le cadre du plan d'action des commémorations de la Guerre 14-18	1.800	1.800	0	- 358	1.800	1.442
DE	45	01	21	03	Subvention à la Communauté germanophone	1.497	1.497	0	0	1.497	1.497
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	16.696	16.809	-752	-1.053	15.944	15.756
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
DE	01	02	00	03	Achats de biens meubles et travaux divers pour le Château de La Hulpe	36	31	0	0	36	31
					Dont arrêté(s) de réallocation		-5				
DE	01	03	00	03	Organisation des élections régionales	0	0	0	0	0	0
DE	74	02	22	03	Achat de biens meubles durables non spécifiques au programme	15	19	0	0	15	19
DE	81	02	00	03	Participation de la Région wallonne au capital d'une société immobilière en faveur de la RTBF	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	51	50	0	0	51	50
					Totaux pour le programme 10.03.	16.747	16.859	-752	-1.053	15.995	15.806
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	4.872	4.872	—	—	4.872	4.872
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	5.280	7.298	—	—	5.280	7.298

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 10.04. Coordination des dossiers relatifs aux Fonds structurels						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
DE	12	01	00	04 Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi	713	359	- 473	- 100	240	259
				Dont arrêté(s) de transfert	-37	-30				
DE	12	02	00	04 Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi - COFINANCEMENT PAR LE FEDER	227	516	453	0	680	516
DE	12	03	00	04 Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi - COFINANCEMENT PAR LE FSE	50	57	0	0	50	57
DE	12	07	00	04 Participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	20	20	0	0	20	20
DE	30	01	00	04 Subvention en vue d'assurer l'Assistance technique et la promotion via des organismes publics ou privés – COFINANCEMENT PAR LE FEDER	0	0	0	0	0	0
DE	30	02	00	04 Subvention en vue d'assurer l'Assistance technique et la promotion via des organismes publics ou privés - COFINANCEMENT PAR LE FEOGA	0	0	0	0	0	0
DE	45	01	23	04 Dotation à l'Agence Fonds social européen	720	720	0	0	720	720
DE	45	02	00	04 Dotation à l'Agence pour l'éducation et la formation tout au long de la vie	200	200	0	0	200	200
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1.930	1.872	-20	-100	1.910	1.772
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
DE	74	01	00	04 Achats de biens meubles durables spécifiques au programme	10	10	0	0	10	10
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	10	10	0	0	10	10
				Totaux pour le programme 10.04.	1.940	1.882	-20	-100	1.920	1.782
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
Programme 10.05.											
Audits											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
AN	11	01	00	05	Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel de la cellule Audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	131	151	0	0	131	151
NO	12	02	00	05	Frais de fonctionnement de la Direction de l'Audit interne de Fonctionnement	97	97	0	0	97	97
AN	12	03	00	05	Frais de fonctionnement de la direction de l'audit des fonds européens	139	165	- 60	- 83	79	82
AN	12	06	11	05	Frais de fonctionnement de la cellule d'audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	31	31	0	0	31	31
AN	12	07	00	05	Prestation d'assistance pour la CAIF	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						398	444	- 60	- 83	338	361
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
AN	74	04	00	05	Frais d'équipement de la direction de l'audit des fonds européens	5	5	0	0	5	5
NO	74	05	00	05	Frais d'équipement de la Direction de l'Audit interne de Fonctionnement	5	5	0	0	5	5
AN	74	07	22	05	Frais d'équipement de la cellule d'audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	5	5	0	0	5	5
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						15	15	0	0	15	15
Totaux pour le programme 10.05.						413	459	- 60	- 83	353	376
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Programme 10.06.											
Communication											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
DE	12	02	00	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion (communication externe)	778	748	0	0	778	748
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>						+30					
DE	12	03	00	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions pour la Direction Interdépartementale de l'Intégration sociale	0	0	0	0	0	0
NO	12	04	00	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions (communication interne)	247	247	0	0	247	247

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
DE	12	05	00	06	Dépenses et prestations de services liés à la mise en œuvre du Middle Office	123	153	0	0	123	153
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1.148	1.148	0	0	1.148	1.148
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
DE	74	06	00	06	Achat de biens meubles spécifiques au programme (communication externe)	46	76	0	0	46	76
					Dont arrêté(s) de réallocation	-30					
NO	74	07	00	06	Achats de biens meubles spécifiques au programme (communication interne)	18	18	0	0	18	18
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	64	94	0	0	64	94
					Totaux pour le programme 10.06.	1.212	1.242	0	0	1.212	1.242
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 10.07.						
					Géomatique						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
HE	11	01	00	07	Remboursement des rémunérations et allocations du personnel	340	340	0	0	340	340
HE	12	02	00	07	Relations publiques, documentation, frais de publication	66	66	0	0	66	66
HE	12	03	11	07	Achat de biens meubles non durables et prestations de service	60	60	0	0	60	60
HE	12	04	00	07	Centralisation des licences géomatiques du SPW	890	890	276	276	1.166	1.166
HE	12	06	00	07	Achat de biens meubles non durables et prestations de service	1.452	1.431	- 175	- 124	1.277	1.307
HE	12	10	00	07	Dépenses prévues pour les prestations des tiers en matière de cartographie	1.796	2.961	- 825	- 876	971	2.085
					Dont arrêté(s) de transfert	-74	-74				
					Dont arrêté(s) de réallocation		-15				
HE	40	01	00	07	Subventions et indemnités	0	400	0	0	0	400
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	4.604	6.148	- 724	- 724	3.880	5.424

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
HE	74	01	00	07	<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
					Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	380	215	0	0	380	215
					Dont arrêté(s) de réallocation		+15				
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	380	215	0	0	380	215
					Totaux pour le programme 10.07.	4.984	6.363	-724	-724	4.260	5.639
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Totaux pour la division organique 10.	53.261	54.630	-2.414	-2.926	50.847	51.704
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—					
<i>Dont fonds budgétaires</i>	4.872	4.872	—	—	4.872	4.872					
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	5.280	7.298	—	—	5.280	7.298					

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				<i>Division organique 11.</i>						
				<i>Personnel et affaires générales</i>						
				Programme 11.01.						
				Fonctionnel						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
NO	11	03	00	01 Rémunérations et allocations du personnel	1.148	1.148	- 92	0	1.056	1.148
NO	12	01	00	01 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	10	12	0	0	10	12
NO	12	02	00	01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques à moins d'un an	1.250	1.200	0	0	1.250	1.200
NO	12	03	00	01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques à plus d'un an	0	0	0	0	0	0
NO	12	04	00	01 Frais de condamnations judiciaires et transactions	15	15	0	0	15	15
NO	12	05	00	01 Frais d'avocats	15	15	0	0	15	15
NO	12	06	11	01 Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques à plus d'un an	0	0	0	0	0	0
NO	12	07	00	01 Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGT1	45	52	0	0	45	52
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2.483	2.442	- 92	0	2.391	2.442
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
NO	74	01	00	01 Achat de biens meubles durables	1	1	0	0	1	1
NO	74	02	00	01 Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques	0	0	0	0	0	0
NO	74	03	00	01 Achat de biens meubles durables - Véhicule de la DGT1	0	25	0	0	0	25
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1	26	0	0	1	26
				Totaux pour le programme 11.01.	2.484	2.468	- 92	0	2.392	2.468
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				Programme 11.02.							
				Affaires générales, gestion administrative et pécuniaire, Fonction publique, Archives et Documentation							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
NO	01	01	00	02	Provision interdépartementale	5.629	5.629	- 5.629	- 5.629	0	0
NO	01	02	00	02	Modernisation de la Fonction publique	3.000	3.000	- 3.000	- 1.673	0	1.327
NO	01	03	00	02	Dynamisation d'une mobilité plus durable au sein du SPW	50	50	0	0	50	50
NO	11	01	00	02	Rémunérations et allocations de personnel des Gouverneurs, secrétariats des Gouverneurs et Commissaires d'arrondissement	3.000	3.000	- 1.400	- 1.000	1.600	2.000
NO	11	02	00	02	Rémunérations et allocations de personnel des Receveurs régionaux	8.870	8.870	631	0	9.501	8.870
NO	11	04	20	02	Prise en charge par la Région wallonne des pensions de retraite des agents des organismes nationaux supprimés ou restructurés.- Contributions de responsabilisation à charge de la Région wallonne en matière de pensions	8.000	8.000	0	0	8.000	8.000
NO	11	06	20	02	Couverture des charges d'assurance-groupe souscrite par l'ex-S.D.R.W. et l'O.B.C.E.	70	70	0	0	70	70
NO	11	07	40	02	Charge des avantages titres-repas	13.800	13.800	- 2.000	- 2.000	11.800	11.800
					Dont arrêté(s) de réallocation	-200	-200				
NO	11	08	40	02	Déplacements : Domicile - Lieu de travail : intervention de l'employeur dans les frais de déplacement en transports en commun	3.960	3.960	- 500	- 500	3.460	3.460
NO	11	09	00	02	Allocations familiales du personnel du SPW	13.000	13.000	- 1.500	- 1.500	11.500	11.500
NO	11	13	00	02	Programme de transition professionnelle	3.500	3.500	195	0	3.695	3.500
NO	11	15	00	02	Rémunérations et allocations du personnel, relatives à la prise en charge du coût du remplacement des départs temporaires	5.394	5.394	- 816	- 816	4.578	4.578
NO	12	01	00	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	78	74	0	0	78	74
NO	12	03	21	02	Frais de déplacement : missions	5.915	5.915	0	- 575	5.915	5.340
NO	12	05	21	02	Cotisations à l'ASBL Service public de Médecine du Travail des Communautés française et germanophone	900	900	0	0	900	900
					Dont arrêté(s) de réallocation	+100	+100				
NO	12	07	21	02	Cotisations au service de santé administratif et contrôle des absences pour maladie	50	50	0	0	50	50
NO	12	08	00	02	Frais de déplacement pour missions des Commissaires d'arrondissement	35	35	0	0	35	35
NO	12	09	00	02	Frais de déplacement pour missions des Receveurs régionaux	160	160	0	0	160	160
NO	12	10	00	02	Achat de biens meubles non-durables - Frais de fonctionnement des Gouvernements provinciaux	988	988	0	0	988	988
NO	12	11	00	02	Achat de biens meubles non durables - Frais de fonctionnement des Receveurs régionaux	9	9	0	0	9	9
					Dont arrêté(s) de réallocation	-12	-12				

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
NO	12	12	00	02	Gestion du contentieux relatif aux agents de la Région pour la Direction de la Fonction publique	266	266	0	0	266	266
NO	12	13	00	02	Mise à disposition permanente des ouvrages et abonnements spécialisés pour l'ensemble du Service Public de Wallonie	456	456	0	0	456	456
NO	12	14	00	02	Développement de la Bibliothèque centrale du SPW et du Centre d'Archives régionales; Communication, publications et organisation d'événements pour la Direction de la Documentation et des Archives régionales	297	287	0	0	297	287
					Dont arrêté(s) de réallocation	+100	+90				
NO	12	15	00	02	Frais de fonctionnement des organes de recours prévus par le Code de la Fonction publique : Chambre de recours en matière d'évaluation et de discipline et Chambre de recours des fonctionnaires généraux	27	27	0	0	27	27
NO	43	01	11	02	Subventions aux provinces	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	77.454	77.440	- 14.019	- 13.693	63.435	63.747
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
NO	74	06	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	141	151	0	0	141	151
					Dont arrêté(s) de réallocation		+10				
NO	74	07	00	02	Achat de biens meubles durables - Frais de fonctionnement des Gouvernements provinciaux	182	182	0	0	182	182
					Dont arrêté(s) de réallocation	+43	+43				
NO	74	08	00	02	Achat de biens meubles durables - Frais de fonctionnement des Receveurs régionaux	19	19	0	0	19	19
					Dont arrêté(s) de réallocation	-31	-31				
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	342	352	0	0	342	352
					Totaux pour le programme 11.02.	77.796	77.792	- 14.019	- 13.693	63.777	64.099
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
Programme 11.04.											
Ressources Humaines, Management, Sélection, Formation											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
NO	01	01	00	04	Dotation à l'Ecole d'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie	750	750	0	0	750	750
NO	12	01	00	04	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions pour la Direction du Management, la Direction des Ressources humaines et la Direction de la Formation du personnel	205	292	0	0	205	292
NO	12	03	21	04	Formation du personnel des services du Gouvernement wallon et des O.I.P. dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne	1.598	1.889	0	0	1.598	1.889
					Dont arrêté(s) de réallocation	+75	+75				
NO	12	06	00	04	Elaboration des programmes de concours de recrutement et d'accession et mise en œuvre des épreuves organisées par la Direction de la Sélection	219	219	0	0	219	219
					Dont arrêté(s) de réallocation	-106	-106				
NO	12	08	00	04	Frais de relations publiques, annonces, location de salles d'examen pour la Direction de la Sélection	186	186	0	0	186	186
					Dont arrêté(s) de réallocation	+31	+31				
NO	12	10	00	04	Acquisition et élaboration d'outils de sélection pour les services du Gouvernement wallon et des O.I.P. dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne	10	20	0	0	10	20
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2.968	3.356	0	0	2.968	3.356
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
NO	74	02	00	04	Achat de biens meubles durables spécifiques pour le Département de la gestion des ressources humaines	35	38	0	0	35	38
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	35	38	0	0	35	38
Totaux pour le programme 11.04.						3.003	3.394	—	—	3.003	3.394
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 11.06.						
				Affaires juridiques						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
NO	12	02	00	06 Frais de fonctionnement de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA)	5	5	0	0	5	5
NO	12	04	00	06 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, consultations juridiques	45	49	0	0	45	49
				Dont arrêté(s) de réallocation		-6				
NO	12	05	11	06 Honoraires d'avocats pour les dossiers transversaux	5	5	0	0	5	5
NO	30	01	00	06 Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la Région à l'égard d'actes commis par ses organes et ses préposés	82	82	0	0	82	82
				Dont arrêté(s) de transfert	+74	+74				
				Dont arrêté(s) de réallocation		+6				
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	137	141	0	0	137	141
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
NO	74	01	00	06 Achat de biens meubles durables spécifiques	1	1	0	0	1	1
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1	1	0	0	1	1
				Totaux pour le programme 11.06.	138	142	0	0	138	142
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Totaux pour la division organique 11.</i>	83.421	83.796	-14.111	-13.693	69.310	70.103
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs											
Division organique 12.											
<i>Budget, logistique et technologie de l'information et de la communication</i>											
Programme 12.01.											
Fonctionnel											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
NO	11	03	00	01	Rémunérations et allocations du personnel	26.458	26.458	- 321	- 321	26.137	26.137
					Dont arrêté(s) de transfert	+160	+160				
NO	12	01	00	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	15	15	0	0	15	15
AN	12	04	24	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à moins d'un an	600	280	0	0	600	280
NO	12	05	00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à moins d'un an du Département mobilier	5	5	0	0	5	5
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						27.078	26.758	- 321	- 321	26.757	26.437
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
NO	74	01	00	01	Achat de biens meubles durables	10	10	0	0	10	10
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						10	10	0	0	10	10
Totaux pour le programme 12.01.						27.088	26.768	- 321	- 321	26.767	26.447
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Programme 12.02.											
Budget-Comptabilité-Trésorerie											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
AN	01	01	00	02	Provision pour charges sociales	0	0	0	0	0	0
AN	01	02	00	02	Provision conjoncturelle	2.529	2.529	67.600	67.600	70.129	70.129
AN	01	03	00	02	Provision pour le respect des engagements de la Région dans le cadre des Accords de coopération	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
AN	01	05	00	02	Frais d'études, de relations publiques et de documentation du service central de comptabilité, en ce compris les indemnités généralement quelconques dues au personnel, ainsi que les dépenses des cabinets ministériels dissous	120	120	0	0	120	120
AN	11	02	00	02	Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel du Service central de comptabilité	640	635	0	0	640	635
					Dont arrêté(s) de transfert	-65	-65				
AN	12	02	00	02	Études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, expertises, frais de procédure, honoraires d'avocats	70	70	0	0	70	70
AN	30	01	00	02	Subvention en faveur d'actions participant au rayonnement de la Wallonie	95	115	0	0	95	115
					Dont arrêté(s) de réallocation	-5	-5				
AN	41	01	40	02	Dotation au Fonds d'égalisation des budgets de la Région wallonne	0	0	0	0	0	0
AN	43	01	00	02	Subvention en faveur d'actions participant au rayonnement de la Wallonie - Administrations publiques locales	5	5	0	0	5	5
					Dont arrêté(s) de réallocation	+5	+5	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	3.459	3.474	67.600	67.600	71.059	71.074
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
AN	74	06	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme, y compris les achats patrimoniaux du service central de comptabilité	30	30	0	0	30	30
AN	74	07	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	5	5	0	0	5	5
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	35	35	0	0	35	35
					Totaux pour le programme 12.02.	3.494	3.509	67.600	67.600	71.094	71.109
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 12.05.						
					Gestion du Trésor						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
AN	01	01	00	05	Remboursements généralement quelconques de l'administration	36	36	0	0	36	36
					Dont arrêté(s) de réallocation	+11	+11				

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>t = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
AN	12	01	11	05	Frais relatifs au Contentieux	0	0	0	0	0	0
AN	12	02	00	05	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, expertises, frais de procédure, honoraires d'avocats	49	49	0	0	49	49
					Dont arrêté(s) de réallocation	-11	-11				
AN	12	04	11	05	Frais bancaires, chèques circulaires, assignations postales	10	10	0	0	10	10
AN	12	06	30	05	Études, frais de consultance, frais de révisorat, frais divers de gestion de la dette	343	343	0	0	343	343
AN	12	07	11	05	Frais généraux de fonctionnement destinés à couvrir le déficit des comptes de la Trésorerie	0	0	0	0	0	0
AN	12	08	00	05	Frais relatifs à la mission de Conseil financier en gestion de la dette	0	200	0	0	0	200
AN	43	01	22	05	Rémunération allouée aux communes du chef de la fourniture des informations relatives au recensement des logements abandonnés	0	0	0	0	0	0
AN	45	02	00	05	Remboursement à la Communauté française (calcul définitif de la dotation)	0	0	0	0	0	0
AN	45	03	21	05	Dotation exceptionnelle à la FWB	20.000	20.000	- 12.000	- 12.000	8.000	8.000
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	20.438	20.638	- 12.000	- 12.000	8.438	8.638
					Totaux pour le programme 12.05.	20.438	20.638	- 12.000	- 12.000	8.438	8.638
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 12.07.						
					Dettes et garanties						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
AN	21	01	11	07	Intérêts de la dette régionale consolidée non spécialement affectée, y compris les charges accessoires et intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie	222.051	221.733	0	0	222.051	221.733
AN	21	02	11	07	Intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie	1.250	1.250	0	0	1.250	1.250
AN	21	03	30	07	Intérêts débiteurs sur la partie attribuée de l'impôt sur les personnes physiques (calcul définitif)	0	0	0	0	0	0
AN	21	04	30	07	Intérêts débiteurs sur la partie attribuée de la dotation de la Communauté française (calcul définitif)	0	0	0	0	0	0
AN	21	05	30	07	Intérêts débiteurs relatifs au préfinancement à 75% des opérateurs fragiles relevant de la compétence régionale dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)	1.250	1.000	0	0	1.250	1.000
AN	21	08	00	07	Intérêts d'emprunts de la Société wallonne des Distributions d'Eau	70	106	0	0	70	106
AN	21	14	00	07	Intérêts d'emprunts contractés dans le cadre de l'assainissement des communes à finances obérées en vertu de la convention du 30 juillet 1992 à verser au CRAC	16.332	16.332	0	0	16.332	16.332

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>t = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
AN	31	01	00	07	Exécution de garanties en faveur des sociétés patrimoniales wallonnes	6.000	6.000	0	0	6.000	6.000
AN	45	01	23	07	Annuités à verser au Fonds d'Amortissement des Dettes du Logement Social (FADELS) conformément à la Convention du 6 juillet 2004 établie en exécution de l'article 2 de l'accord du 16 décembre 2003 conclu entre le Gouvernement fédéral, le Gouvernement flamand, le Gouvernement wallon et le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relative au règlement définitif des dettes du passé et charges s'y rapportant en matière de logement social	5.945	5.945	0	0	5.945	5.945
AN	45	02	23	07	Contribution volontaire au FADELS	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						252.898	252.366	0	0	252.898	252.366
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
AN	91	10	00	07	Amortissement d'emprunts de la Société wallonne des Distributions d'Eau	548	710	0	0	548	710
AN	91	14	00	07	Amortissement d'emprunts contractés dans le cadre de l'assainissement des communes à finances obérées en vertu de la convention du 30 juillet 1992 à verser au CRAC	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						548	710	0	0	548	710
Totaux pour le programme 12.07.						253.446	253.076	0	0	253.446	253.076
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Programme 12.09.											
Finance et Comptabilité											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
AN	11	01	00	09	Traitements, allocations et indemnités du personnel de la CIF	764	759	0	0	764	759
AN	11	02	00	09	Traitements, allocations et indemnités du personnel Cellule interne de Walcomfin	417	412	0	0	417	412
AN	12	01	00	09	Frais de fonctionnement de la Cellule d'informations financières (CIF)	73	73	0	0	73	73
AN	12	02	11	09	Frais de fonctionnement de la Cellule interne de Walcomfin	50	50	0	0	50	50
AN	12	03	00	09	Consultance et conventions d'études pour la mise en place de Walcomfin	15	15	0	0	15	15
AN	12	05	11	09	Mise en œuvre du volet informatique du projet Walcomfin	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						1.319	1.309	0	0	1.319	1.309

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
AN	74	01	00	09	Achat de biens meubles pour la CIF	20	20	0	0	20	20
AN	74	02	00	09	Achat de biens meubles pour la Cellule interne de Walcomfin	5	5	0	0	5	5
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						25	25	0	0	25	25
Totaux pour le programme 12.09.						1.344	1.334	0	0	1.344	1.334
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Programme 12.11.											
Fiscalité											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
AN	11	01	00	11	Indemnités et allocations Cellule fiscale de la Région wallonne	714	709	100	100	814	809
AN	12	03	00	11	Frais de fonctionnement du Conseil de la Fiscalité et des Finances de Wallonie CFFW	15	15	0	0	15	15
AN	12	04	11	11	Frais d'expertise, frais de procédure, honoraires d'avocats	267	267	0	0	267	267
AN	12	05	00	11	Frais de fonctionnement de la Cellule fiscale chargée du suivi et de la mise en place des Accords de la Saint-Polycarpe	540	540	- 100	- 100	440	440
AN	12	06	00	11	Etudes, prestations de services, relations publiques relatives à la communication en matière de fiscalité régionale	117	117	0	0	117	117
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						1.653	1.648	0	0	1.653	1.648
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
AN	74	05	00	11	Achat de biens meubles durables pour la Cellule fiscale de la Région wallonne	30	30	0	0	30	30
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						30	30	0	0	30	30
Totaux pour le programme 12.11.						1.683	1.678	0	0	1.683	1.678
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 12.21.						
				Gestion informatique du Service Public de Wallonie						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
DE	12	01	00	21 Études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, formations spécifiques, frais de réunion, frais de publication, frais divers professionnels	60	15	0	0	60	15
				Dont arrêté(s) de réallocation		-45				
DE	12	03	30	21 Actions d'assistance informatique pour les cabinets	0	0	0	0	0	0
DE	12	04	40	21 Gestion informatisée de la paie des fonctionnaires	630	684	0	0	630	684
DE	12	07	00	21 Mesures d'accompagnement consécutives à la dénonciation de la convention GIEI	255	66	0	0	255	66
				Dont arrêté(s) de réallocation		-189				
DE	12	11	30	21 Gestion de l'informatique du SPW - Frais de fonctionnement	1.161	199	0	0	1.161	199
				Dont arrêté(s) de réallocation		-27				
DE	12	14	30	21 Gestion de l'informatique du SPW - Frais de fonctionnement	19.057	24.652	0	0	19.057	24.652
DE	12	15	30	21 Gestion de l'informatique du SPW - Frais d'investissements en solutions logicielles et projets	4.322	5.329	0	0	4.322	5.329
				Dont arrêté(s) de réallocation		-76				
DE	12	16	30	21 Mise en œuvre du volet informatique du projet Walcom fin	0	0	0	0	0	0
DE	12	22	30	21 Infrastructure de télécommunication et gestion des réseaux associés	0	60	0	0	0	60
				Dont arrêté(s) de réallocation		-40				
DE	12	23	30	21 Mise en œuvre du volet informatique du projet Walcom fin	0	0	0	0	0	0
DE	14	06	10	21 Exploitation et maintenance des réseaux de télécommunication et des serveurs centralisés	0	0	0	0	0	0
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	25.485	31.005	0	0	25.485	31.005
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
DE	74	02	22	21 Gestion informatique du S.P.W. - Frais d'investissement en matériel	0	300	0	0	0	300
				Dont arrêté(s) de réallocation		-93				

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
DE	74	03	00	21	Gestion informatique du S.P.W. - Frais d'investissement en matériel et en logiciel	5.442	4.698	0	0	5.442	4.698
					Dont arrêté(s) de réallocation		+470				
					Totaux pour le Titre II.	5.442	4.998	0	0	5.442	4.998
					Totaux pour le programme 12.21.	30.927	36.003	—	—	30.927	36.003
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Programme 12.22.						
					Equipement et fournitures.						
					Titre I. - Dépenses courantes						
NO	12	02	45	22	Études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion, frais de publication et frais de communication GSM	113	113	0	0	113	113
NO	12	03	11	22	Achat de biens meubles non durables et prestations de services - Fournitures de bureau	2.282	2.282	0	0	2.282	2.282
NO	12	05	11	22	Achat et entretien de vêtements de travail et d'équipement de protection individuelle	872	872	0	0	872	872
NO	12	08	11	22	Achats de biens meubles non durables et prestations de services - Edition	150	150	0	0	150	150
NO	12	09	11	22	Achats de biens meubles non durables et prestations de services - Cafétérias, catering, poste, entretien sanitaires, ...	4.725	4.725	0	0	4.725	4.725
NO	12	10	00	22	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGT2	310	310	0	0	310	310
					Dont arrêté(s) de réallocation	+60	+60				
					Totaux pour le Titre I.	8.452	8.452	0	0	8.452	8.452
					Titre II. - Dépenses de capital						
NO	74	02	00	22	Achat de biens meubles durables - Mobilier et machine de bureau	2.074	2.074	0	0	2.074	2.074
					Dont arrêté(s) de réallocation	-60	-60				
NO	74	03	05	22	Achat de biens meubles durables - Edition	70	70	0	0	70	70
NO	74	07	00	22	Achats de biens meubles durables - Véhicules de la DGT2	138	138	0	0	138	138
					Totaux pour le Titre II.	2.282	2.282	0	0	2.282	2.282
					Totaux pour le programme 12.22.	10.734	10.734	0	0	10.734	10.734
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 12.23.						
				Gestion immobilière et bâtiments.						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
NO	12	04	00	23 Loyers des biens immobiliers pris en location, en ce compris les charges et sorties locatives, ainsi que les honoraires y relatifs	19.724	19.324	0	0	19.724	19.324
NO	12	05	00	23 Dépenses de fonctionnement et taxes en relation avec la location ou la propriété de biens immobiliers	7.168	5.951	0	200	7.168	6.151
NO	12	06	00	23 Dépenses courantes de nettoyage, d'entretien et de sécurité	0	4.050	0	0	0	4.050
				Dont arrêté(s) de transfert		+1.500				
NO	12	07	11	23 Déménagements	90	89	0	0	90	89
NO	12	08	11	23 Entretien des bâtiments administratifs propriétés de la Région wallonne y compris l'achat d'outillage pour l'entretien et les réparations	2.000	1.756	0	0	2.000	1.756
				Dont arrêté(s) de transfert	+400	+200				
NO	12	09	11	23 Travaux d'aménagements et d'entretien dans les bâtiments loués par la Région wallonne	724	915	90	0	814	915
				Dont arrêté(s) de transfert	+501	+360				
NO	12	10	11	23 Etudes liées à la fourniture d'énergie	38	38	0	0	38	38
NO	12	11	00	23 Location, maintenance et travaux d'entretien des équipements de téléphonie fixe	0	20	0	0	0	20
NO	12	12	11	23 Dépenses courantes de nettoyage, d'entretien et de sécurité	7.190	3.170	0	0	7.190	3.170
				Dont arrêté(s) de transfert	+180	-1.200				
NO	12	13	00	23 Travaux d'aménagement et d'entretien dans les bâtiments loués par la Région wallonne	86	69	0	0	86	69
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	37.020	35.382	90	200	37.110	35.582
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
NO	74	01	22	23 Achat de biens meubles durables destinés à l'aménagement des bâtiments occupés par la Région wallonne	240	243	0	0	240	243
				Dont arrêté(s) de transfert	-60	-60				
NO	74	02	22	23 Infrastructures et équipements de téléphonie	0	250	0	0	0	250
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	240	493	0	0	240	493
				Totaux pour le programme 12.23.	37.260	35.875	90	200	37.350	36.075
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				Programme 12.31.							
				Implantation immobilière.							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
NO	01	01	00	31 Fonds budgétaire: Fonds de gestion énergétique immobilière							
				Solde au 1er janvier	63	63	0	0	63	63	
				Recettes de l'année en cours	20	20	0	0	20	20	
				Disponible pour l'année	83	83	0	0	83	83	
				Dépenses à charge du Fonds	20	20	0	0	20	20	
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	63	63	0	0	63	63	
NO	12	02	00	31 Études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	100	100	0	0	100	100	
NO	12	03	00	31 Audits Énergétiques (dont Plan Air-Climat)	0	0	0	0	0	0	
NO	12	04	11	31 Mesures pour le développement de marchés publics durables	95	1.050	0	0	95	1.050	
				Dont arrêté(s) de transfert	-160	+740					
				Dont arrêté(s) de réallocation	+45						
NO	21	01	50	31 Interventions résultant des opérations de promotion (paiement des intérêts)	2.702	2.702	0	0	2.702	2.702	
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2.917	3.872	0	0	2.917	3.872	
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
NO	72	01	10	31 Travaux d'aménagement effectués dans les bâtiments administratifs de la Région wallonne	2.808	1.738	- 1.282	0	1.526	1.738	
				Dont arrêté(s) de transfert	-280	-640					
NO	72	02	10	31 Travaux dans les bâtiments propriétés de la Région wallonne cofinancés par le FEDER en vue de promouvoir les restaurations, rénovation et réaffectation de l'Abbaye de Villers-la-Ville	0	0	0	0	0	0	
NO	<i>i</i>	72	03	10	31 Achat de terrains et bâtiments, construction et rénovation de bâtiments nouvellement acquis	3.140	4.355	- 90	- 200	3.050	4.155
				Dont arrêté(s) de transfert		-700					
				Dont arrêté(s) de réallocation	-45						
DE	72	04	10	31 Travaux d'aménagement du Domaine Solvay de la Hulpe	450	250	0	0	450	250	
DE	73	05	10	31 Travaux dans les bâtiments de la Région et vitrine de Wallonie	60	60	0	0	60	60	

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
NO	72	06	10	31	Petits travaux d'aménagements effectués dans les bâtiments administratifs de la Région wallonne	0	250	0	0	0	250	
NO	72	07	10	31	Mesures pour le développement durable	584	1.135	- 558	0	26	1.135	
					Dont arrêté(s) de transfert	-581	-200					
NO	<i>i</i>	91	01	70	31	Interventions résultant des opérations de promotion (remboursement de capital)	18.661	18.661	0	0	18.661	18.661
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	25.703	26.449	-1.930	-200	23.773	26.249	
					Totaux pour le programme 12.31.	28.620	30.321	-1.930	-200	26.690	30.121	
					<i>Dont programme d'investissement</i>	21.801	23.016	-90	-200	21.711	22.816	
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	20	20	—	—	20	20	
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	63	63	—	—	63	63	
					Totaux pour la division organique 12.	415.034	419.936	53.439	55.279	468.473	475.215	
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—	
					<i>Dont programme d'investissement</i>	21.801	23.016	-90	-200	21.711	22.816	
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	20	20	—	—	20	20	
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	63	63	—	—	63	63	

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				<i>Division organique 13.</i>						
				<i>Routes et bâtiments</i>						
				Programme 13.01.						
				Fonctionnel						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
NO	11	03	00	01 Rémunérations et allocations du personnel	77.836	77.836	3.717	3.717	81.553	81.553
NO	12	01	00	01 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	86	86	0	0	86	86
NO	12	02	00	01 Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO1	3.610	3.369	0	241	3.610	3.610
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	81.532	81.291	3.717	3.958	85.249	85.249
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
NO	74	01	00	01 Achat de biens meubles durables	10	10	0	0	10	10
NO	74	02	00	01 Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO1	647	888	0	0	647	888
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	657	898	0	0	657	898
				Totaux pour le programme 13.01.	82.189	82.189	3.717	3.958	85.906	86.147
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 13.02.						
				Réseau routier et autoroutier - Construction et entretien du réseau - partie génie civil						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
CD	12	01	00	02 Achat de biens et services à la SOFICO	47.200	47.200	0	0	47.200	47.200
CD	12	02	00	02 Relations publiques, documentation, frais de publication, participation à des séminaires, colloques et manifestations, frais de réunions et missions à l'étranger	80	80	0	0	80	80
CD	12	03	30	02 Etudes	450	300	0	0	450	300
				<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>		-400				
CD	12	04	12	02 Loyers de biens immeubles pris en location par la Région wallonne dans le cadre de la construction du réseau routier	350	350	0	0	350	350

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
HE	12	05	30	02	Frais d'études, documentation, frais de publication, participation à des séminaires et des manifestations, frais de réunion et actions d'information relatifs aux déplacements doux, y compris le RAVeL	425	190	0	0	425	190
CD	12	06	10	02	Achat de biens meubles non durables et prestations de tiers	3.805	4.300	0	0	3.805	4.300
					Dont arrêté(s) de réallocation	+1.100	+1.600				
					Dont arrêté(s) de transfert	+205	+200				
CD	12	09	10	02	Développement d'applications informatiques	550	391	-179	-77	371	314
					Dont arrêté(s) de réallocation		-159				
CD	12	11	11	02	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et frais de toute nature résultant de prestations de personnes étrangères à l'administration pour le réseau non structurant	1.350	1.450	0	0	1.350	1.450
					Dont arrêté(s) de réallocation	+300	+400				
					Dont arrêté(s) de transfert	+100	+100				
CD	14	01	10	02	Entretien du réseau non structurant	26.500	28.500	0	0	26.500	28.500
					Dont arrêté(s) de réallocation	+500	+500				
CD	14	03	10	02	Achat de fondants chimiques pour le réseau non structurant	8.000	8.350	0	0	8.000	8.350
					Dont arrêté(s) de transfert	-2.132	-1.285				
CD	14	04	10	02	Prestations du service d'hiver pour le réseau non structurant	14.600	17.054	0	0	14.600	17.054
					Dont arrêté(s) de transfert	+1.600	+274				
CD	33	02	00	02	Subventions à des organismes belges ou étrangers	43	43	0	0	43	43
CD	33	03	00	02	Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation à la sécurité routière	0	0	0	0	0	0
HE	33	04	00	02	Subventions et indemnités au secteur privé pour promouvoir les infrastructures de déplacements doux	150	345	0	0	150	345
CD	33	05	00	02	Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation à la sécurité routière	382	382	0	0	382	382
					Dont arrêté(s) de réallocation	+200	+70				
					Dont arrêté(s) de transfert		-70				
CD	34	02	41	02	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région quant à des faits survenus sur le réseau non structurant	4.500	4.700	0	0	4.500	4.700
					Dont arrêté(s) de réallocation	+1.500	+1.500				
					Dont arrêté(s) de transfert	+500	+700				
CD	41	01	02	02	Subventions au secteur public en matière de sensibilisation à la sécurité routière	165	88	0	0	165	88
					Dont arrêté(s) de réallocation	+165	+75				
HE	43	02	00	02	Subventions et indemnités au secteur public pour promouvoir les infrastructures cyclables	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						108.550	113.723	-179	-77	108.371	113.646

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>												
CD	i	01	01	00	02	Fonds budgétaire : Fonds du péage et des avaries (décret du 17 décembre 1992 créant des fonds budgétaires en matière de Travaux publics)						
						Solde au 1er janvier	17.497	28.974	0	0	17.497	28.974
						Recettes de l'année en cours	60.844	60.844	0	0	60.844	60.844
						Disponible pour l'année	78.341	89.818	0	0	78.341	89.818
						Dépenses à charge du Fonds	59.676	59.676	0	0	59.676	59.676
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	18.665	30.142	0	0	18.665	30.142					
CD		51	01	11	02	Subventions en capital à la SOFICO	11.000	4.500	0	0	11.000	4.500
						Dont arrêté(s) de transfert		-4.500				
CD		63	01	41	02	Subvention au CGT pour le financement d'infrastructures routières à vocation touristique	1.300	2.750	0	0	1.300	2.750
						Dont arrêté(s) de réallocation	+1.300	+2.750				
CD	i	63	09	31	02	Subventions pour travaux aux administrations publiques subordonnées bénéficiant du concours du FEDER	0	434	0	0	0	434
						Dont arrêté(s) de transfert		+234				
CD	i	72	01	10	02	Construction, acquisition, transformation et aménagement de bâtiments à affecter à l'exploitation et à l'entretien des autoroutes et routes de la Région, y compris l'achat de terrains	1.161	1.850	0	0	1.161	1.850
						Dont arrêté(s) de transfert	-89	-200				
CD	i	73	01	11	02	Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant, en ce compris les acquisitions et expropriations nécessaires à la réalisation des ouvrages ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires de voiries	67.730	65.490	0	0	67.730	65.490
						Dont arrêté(s) de réallocation	- 5.065	- 5.736				
						Dont arrêté(s) de transfert	-273	+4.935				
CD		73	03	11	02	Programmes particuliers cofinancés par l'Union Européenne	17.879	16.815	0	0	17.879	16.815
						Dont arrêté(s) de transfert	+11.418	+12.465				
CD	i	73	05	11	02	Construction, acquisition et aménagement du réseau de voies lentes	4.000	3.200	0	0	4.000	3.200
						Dont arrêté(s) de réallocation		-1.000				
						Dont arrêté(s) de transfert		-800				
CD	i	73	07	11	02	Rénovation et réhabilitation des ouvrages d'art du réseau routier non structurant	4.089	4.900	0	0	4.089	4.900
						Dont arrêté(s) de transfert	+89	+900				
HE		73	08	11	02	Investissements pour promouvoir les infrastructures de déplacements doux	55	115	0	0	55	115
CD		74	01	22	02	Achat de véhicules-tonneaux	100	0	50	0	150	0
						Dont arrêté(s) de transfert	0	- 100				

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>t = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	74	08	00	02	Achat de matériel spécifique destiné à l'exploitation et à l'entretien des autoroutes et routes	1.300	2.200	- 50	0	1.250	2.200
					Dont arrêté(s) de réallocation		+400				
CD	81	01	00	02	Intervention dans le capital de la SOFICO	5.000	5.000	0	0	5.000	5.000
CD	93	08	00	02	Convention de commissionnement avec la SOFICO dans le cadre de la réfection des autoroutes E411 et E25 en province du Luxembourg	8.400	8.400	0	0	8.400	8.400
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	181.690	175.330	—	—	181.690	175.330
					Totaux pour le programme 13.02.	290.240	289.053	-179	-77	290.061	288.976
					<i>Dont programme d'investissement</i>	136.656	135.550	—	—	136.656	135.550
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	59.676	59.676	—	—	59.676	59.676
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	18.665	30.142	—	—	18.665	30.142
					Programme 13.03.						
					Réseau routier et autoroutier de la Région - Construction et entretien du réseau - partie électromécanique						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
CD	01	03	00	03	Fonds budgétaire : Fonds des études techniques (décret du 17 décembre 1992 créant des fonds budgétaires en matière de Travaux publics)						
					Solde au 1er janvier	1.925	2.111	0	0	1.925	2.111
					Recettes de l'année en cours	745	745	0	0	745	745
					Disponible pour l'année	2.670	2.856	0	0	2.670	2.856
					<u>Dépenses à charge du Fonds</u>	700	700	0	0	700	700
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	1.970	2.156	0	0	1.970	2.156
CD	12	01	00	03	Achat de biens et services à la SOFICO	0	0	0	0	0	0
CD	12	02	00	03	Relations publiques, frais de réunions et missions à l'étranger, paiement de fournitures et prestations par avances de fonds	0	0	0	0	0	0
CD	12	03	11	03	Achat de biens meubles non durables et prestations de tiers spécifiques	100	120	0	0	100	120
CD	12	04	11	03	Relations publiques, documentation, frais de publication, participation à des séminaires, colloques et manifestations, frais de réunions et missions à l'étranger	65	65	0	0	65	65
CD	12	06	30	03	Etudes et prestations de tiers	75	75	0	0	75	75
CD	12	09	30	03	Développement d'applications informatiques spécifiques au département	0	70	0	0	0	70
CD	14	02	10	03	Frais d'exploitation, d'entretien et de gestion des installations électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant	8.225	8.792	0	0	8.225	8.792
					Dont arrêté(s) de transfert	+225	+792				

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
CD	14	03	10	03	Dépenses énergétiques sur le réseau non structurant	3.600	8.000	0	0	3.600	8.000	
					Dont arrêté(s) de transfert	-3.400	+1.000					
CD	14	06	10	03	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des équipements du réseau de télécommunication, ainsi que des réseaux de gestion centralisée	270	106	0	0	270	106	
					Dont arrêté(s) de transfert		-254					
CD	14	07	10	03	Gestion des espaces paysagers et urbains	0	0	0	0	0	0	
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	13.035	17.928	0	0	13.035	17.928	
					<i>Titre II - Dépenses de capital</i>							
CD	i	73	01	11	03	Etablissement et déplacement lors de travaux, d'installations électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant ainsi qu'aux infrastructures de télégestion du trafic, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie	6.775	5.100	0	0	6.775	5.100
					Dont arrêté(s) de transfert	+1.775	-1.700					
CD	i	73	10	11	03	Travaux d'entretien extraordinaire d'installations électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant et des infrastructures de télégestion du trafic	5.395	4.750	0	0	5.395	4.750
					Dont arrêté(s) de transfert	+1.395						
CD		73	15	11	03	Etablissement et déplacement lors de travaux du réseau de télécommunication, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie ainsi que la construction, l'acquisition, la transformation, l'aménagement de bâtiments spécifiques	0	0	0	0	0	0
CD	i	73	25	11	03	Rénovation et réhabilitation du réseau de télécommunication et des réseaux de gestion centralisée	5	8	0	0	5	8
					Dont arrêté(s) de transfert	+5	+8					
CD		74	01	00	03	Achats de biens meubles durables	300	300	0	0	300	300
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	12.475	10.158	0	0	12.475	10.158	
					Totaux pour le programme 13.03.	25.510	28.086	—	—	25.510	28.086	
					<i>Dont programme d'investissement</i>	12.175	9.858	—	—	12.175	9.858	
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	700	700	—	—	700	700	
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	1.970	2.156	—	—	1.970	2.156	

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F	
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
Programme 13.11.										
Infrastructures sportives.										
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
AN	01	01	00	11	Fonds budgétaire : Fonds pour la promotion et le développement de l'activité hippique					
					Solde au 1er janvier	0	0	—	—	0
					Recettes de l'année en cours	800	800	—	—	800
					Disponibles pour l'année	800	800	—	—	800
					Dépenses à charge du Fonds	800	800	—	—	800
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0	—	—	0
AN	12	02	00	11	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions en matière d'infrastructures sportives	365	705	- 54	- 232	311
					Dont arrêté(s) de réallocation	+300	+600			
AN	12	09	00	11	Développement de l'application informatique "Cadasport"	50	134	20	- 50	70
AN	31	01	00	11	Subvention à la SA Hippodrome de Wallonie	600	600	0	0	600
AN	33	02	00	11	Subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives	950	950	0	0	950
AN	33	03	00	11	Subvention à l'asbl Union Culturelle et Sportive Wallonne	254	254	0	- 6	254
AN	33	04	00	11	Subvention à l'association intercommunale pour l'exploitation du circuit de Spa Francorchamps	3.715	3.715	0	0	3.715
AN	41	01	40	11	Subventions pour mener des actions spécifiques aux infrastructures sportives dans le cadre du Programme de Transition Professionnelle	388	388	- 52	- 9	336
AN	43	01	00	11	Intervention régionale à verser au compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées (CRAC) dans le cadre du financement alternatif des Grandes infrastructures	3.397	3.397	0	0	3.397
AN	43	03	32	11	Subventions et indemnités aux administrations publiques locales en matière d'infrastructures sportives	50	50	0	0	50
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	10.569	10.993	- 86	- 297	10.483
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
AN	52	06	10	11	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des groupements sportifs et des ASBL de gestion	12.520	8.508	- 715	- 816	11.805
					Dont arrêté(s) de réallocation	-300	-600			
AN	63	08	21	11	Subventions pour l'achat de bâtiments et de travaux de construction, d'agrandissement et de transformation de grandes infrastructures sportives et d'infrastructures spécifiques de haut niveau initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes	300	416	- 300	- 416	0

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
AN	63	09	21	11	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes.	17.190	14.395	- 295	1.131	16.895	15.526
AN	63	10	21	11	Subventions pour l'achat de bâtiments et des travaux de construction, d'agrandissement et de transformation de grandes infrastructures sportives et d'infrastructures spécifiques de haut niveau initiées par les pouvoirs locaux et leurs régies autonomes - cofinancement européen.	0	0	0	0	0	0
AN	63	11	21	11	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes dans le cadre du programme "Sport de rue"	3.000	3.000	0	- 600	3.000	2.400
AN	74	01	00	11	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	15	15	- 14	- 14	1	1
AN	74	02	00	11	Achat de matériel sportif pour équiper la salle de gymnastique du CA SPW, Boulevard du Nord	5	5	0	0	5	5
AN	74	03	22	11	Rénovation des terrains de tennis sur le site des grands malades à Jambes	20	20	- 20	- 20	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	33.050	26.359	- 1.344	- 735	31.706	25.624
					Totaux pour le programme 13.11.	43.619	37.352	- 1.430	- 1.032	42.189	36.320
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	800	800	—	—	800	800
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 13.12.						
					Travaux subsidiés						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
FU	12	03	11	12	Frais de réunions en matière de travaux subsidiés, frais de représentation, études, développement d'applications informatiques, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques	70	70	0	0	70	70
FU	12	06	00	12	Achat de biens meubles non durables	5	5	0	0	5	5
FU	33	02	00	12	Subventions et indemnités - secteur privé	48	78	0	0	48	78
FU	43	02	30	12	Subventions et indemnités - secteur public	47	47	0	0	47	47
FU	43	15	22	12	Subventions dans le cadre de l'accueil para-scolaire de l'enfance	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	170	200	0	0	170	200
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
FU	51	01	11	12	Subvention à l'Intercommunale IDETA pour l'acquisition de bâtiments	0	0	0	0	0	0
FU	<i>i</i>	63	01	21	Subventions et indemnités au secteur public en matière de travaux subsidiés	214	276	- 214	- 227	0	49

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
FU	i	63 02 21	12	Subventions pour travaux aux administrations publiques subordonnées, en ce compris les travaux améliorant la sécurisation des quartiers urbains, les travaux à exécuter aux bâtiments publics y compris les abords et les travaux exécutés à des édifices relevant de l'exercice des cultes reconnus ou de l'exercice de la morale laïque - Plan triennaux	3.598	21.900	0	- 3.046	3.598	18.854
				Dont arrêté(s) de réallocation	+435	-100				
FU		63 03 21	12	Subventions aux communes dans le cadre du Fonds d'investissement des communes 2013-2016	45.575	0	0	0	45.575	0
				Dont arrêté(s) de réallocation	+575					
FU		63 04 21	12	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour favoriser l'amélioration du cadre de vie, les structures funéraires, les déplacements doux et les conditions d'accueil et d'accessibilité aux bâtiments publics et l'intégration sociale	827	2.000	0	0	827	2.000
				Dont arrêté(s) de réallocation	-1.010					
FU	i	63 05 21	12	Fonds des Calamités	0	0	0	0	0	0
FU	i	63 06 00	12	Subvention aux administrations publiques subordonnées pour des travaux d'entretiens des voiries suite aux dégâts d'hiver 2008-2009	0	2.680	0	0	0	2.680
				Dont arrêté(s) de réallocation		+680				
FU		63 07 21	12	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux dans le cadre de la phase II du plan d'action pluriannuel visant à réduire l'habitat permanent dans les équipements touristiques de Wallonie	100	100	0	0	100	100
FU	i	63 10 21	12	Subvention au C.R.A.C. pour le financement d'investissements communaux d'intérêt supra-local destinés aux Services de sécurité, crèches et bâtiments de synergie communes - CPAS et subvention au CRAC pour le financement des travaux de voiries.	16.500	16.500	0	0	16.500	16.500
FU		63 11 21	12	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional	0	9.172	0	- 2	0	9.170
FU		63 12 21	12	Plan air-climat : éclairage public	0	20	0	0	0	20
				Dont arrêté(s) de réallocation		-580				
FU		63 14 21	12	Versement au CRAC pour des travaux d'entretien de voirie dans le cadre du droit de tirage	0	25.400	0	0	0	25.400
FU		63 15 21	12	Subvention au CRAC pour le financement de travaux d'entretien de voirie	2.000	2.000	0	0	2.000	2.000

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
				<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
FU	63	16	21	12	Versements au CRAC pour des travaux relevant des travaux subsidiés	30.150	2.500	0	0	30.150	2.500
FU	74	06	00	12	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	75	75	0	0	75	75
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	99.039	82.623	- 214	- 3.275	98.825	79.348
					Totaux pour le programme 13.12.	99.209	82.823	-214	-3.275	98.995	79.548
					<i>Dont programme d'investissement</i>	20.312	41.356	-214	-3.273	20.098	38.083
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Totaux pour la division organique 13.</i>	540.767	519.503	1.894	-426	542.661	519.077
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	169.143	186.764	-214	-3.273	168.929	183.491
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	61.176	61.176	—	—	61.176	61.176
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	20.635	32.298	—	—	20.635	32.298

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<i>Division organique 14.</i>											
<i>Mobilité et voies hydrauliques</i>											
Programme 14.01.											
Fonctionnel											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
NO	11	03	00	01	Rémunérations et allocations du personnel	67.522	67.522	1.588	1.588	69.110	69.110
					Dont arrêté(s) de transfert	+60	+60				
NO	12	01	00	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	106	106	0	0	106	106
					Dont arrêté(s) de transfert	+17	+17				
CD	12	02	00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programme à plus d'un an ; matières : Voies hydrauliques (Génie civil et Electromécanique)	90	370	0	0	90	370
					Dont arrêté(s) de transfert		+100				
HE	12	03	00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programme à plus d'un an ; matières : Mobilité	161	361	0	0	161	361
					Dont arrêté(s) de transfert	+161	+161				
HE	12	04	30	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programme à moins d'un an	76	126	0	0	76	126
					Dont arrêté(s) de transfert		+50				
NO	12	05	00	01	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO2	952	952	0	334	952	1.286
CD	12	06	00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programme à moins d'un an ; matières : Voies hydrauliques génie civil et électromécanique	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	68.907	69.437	1.588	1.922	70.495	71.359
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
NO	74	01	00	01	Achat de biens meubles durables	28	28	0	0	28	28
CD	74	02	00	01	Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques - Matières : Voies hydrauliques (Génie civil et Electromécanique)	160	160	0	0	160	160

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	74	03	00	01	Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques - Matières : Electromécanique	0	0	0	0	0	0
HE	74	04	00	01	Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques ; matière : Mobilité	0	0	0	0	0	0
AN	74	05	22	01	Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	0	0	0	0	0	0
NO	74	06	00	01	Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO2	524	524	0	0	524	524
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	712	712	0	0	712	712
					Totaux pour le programme 14.01.	69.619	70.149	1.588	1.922	71.207	72.071
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 14.02.						
					Actions pour une mobilité conviviale et coordination des politiques de mobilité						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
HE	01	01	00	02	Dépenses de toute nature relatives à la participation de la Région à des programmes visant à améliorer la mobilité et cofinancés par l'Union européenne	0	30	0	0	0	30
HE	01	02	00	02	Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer les déplacements à vélo en Wallonie - Plan Wallonie Cyclable	1.044	540	0	0	1.044	540
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>		-260				
HE	01	03	00	02	Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer la pratique du covoiturage en Wallonie Actions visant la réalisation et la concrétisation des plans de déplacements scolaires et du Printemps de la Mobilité	712	350	0	0	712	350
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>		-150				
HE	01	04	00	02	Dépenses de toute nature relatives à l'organisation de la semaine de la mobilité, du printemps de la mobilité et d'actions de promotion de la mobilité durable	246	390	0	0	246	390
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>		-110				
HE	01	05	00	02	Actions visant à l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'actualisation des Plans de mobilité et des Plans de déplacement	1.200	774	0	0	1.200	774
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	-56	-400				

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
HE	12	02	00	02	Etudes et actions de soutien en matière de marketing de la mobilité et de politique cyclable	1	96	0	0	1	96
					Dont arrêté(s) de transfert						
					Dont arrêté(s) de réallocation	+1	+1				
HE	12	03	00	02	Dépenses destinées à la formation des acteurs locaux de la mobilité et au fonctionnement du réseau des conseillers en mobilité et du CDDM	307	250	0	0	307	250
HE	12	04	00	02	Etudes relatives au développement de politiques intermodales pour le transport des personnes et des marchandises et à la gestion de la mobilité	36	89	0	0	36	89
					Dont arrêté(s) de réallocation		-58				
HE	12	05	00	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	532	570	0	0	532	570
					Dont arrêté(s) de réallocation	+56	+200				
HE	33	01	00	02	Subventions en faveur d'actions de sensibilisation et de prestation de mobilité durable	1.273	2.000	0	0	1.273	2.000
HE	33	02	00	02	Subventions en faveur d'actions de sensibilisation et de promotion de la mobilité durable	0	201	0	0	0	201
HE	41	02	40	02	Subventions pour la définition et l'exploitation des données relatives aux indicateurs de mobilité en RW	48	50	0	0	48	50
HE	41	03	40	02	Subvention à l'ITWEPS	88	176	0	0	88	176
HE	43	01	00	02	Subvention pour favoriser et promouvoir la mobilité cyclable en RW	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation		-10				
HE	43	02	00	02	Subvention aux pouvoirs publics pour faciliter la coordination et la mise en œuvre des PCM et des politiques cyclables	0	197	0	0	0	197
					Dont arrêté(s) de réallocation		+197				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	<i>5.487</i>	<i>5.713</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>5.487</i>	<i>5.713</i>
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
HE	01	06	00	02	Dépenses de toutes nature relatives à la mise en oeuvre du Phasing out dans le cadre de l'Objectif 1 Hainaut	0	0	0	0	0	0
HE	01	07	00	02	Dépenses de toutes nature relatives à la mise en oeuvre de l'Objectif 2	1	1	0	0	1	1
HE	01	09	00	02	Dépenses de toutes natures relatives à la mise en oeuvre du programme européen Compétitivité régionale et emploi	0	246	0	0	0	246
HE	01	10	00	02	Dépenses de toutes natures relatives à la mise en oeuvre du Programme de développement rural de la Wallonie 2007-2013	104	110	0	0	104	110

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
HE	01	11	00	02	Dépenses de toute nature visant à promouvoir et à développer les déplacements à vélo et le covoiturage en Wallonie	4.650	3.790	0	- 200	4.650	3.590
					Dont arrêté(s) de transfert		-810				
HE	52	01	00	02	Subvention d'investissement au secteur privé pour des équipements destinés à favoriser la mobilité durable	14	14	0	0	14	14
					Dont arrêté(s) de réallocation	+4	+7				
HE	61	01	00	02	Subvention pour un bateau-école au bénéfice de la Province de Liège	0	250	0	0	0	250
HE	63	01	21	02	Subventions complémentaires d'impulsion cyclo-piétons aux pouvoirs locaux pour la réalisation des plans communaux de mobilité	3.374	5.758	0	0	3.374	5.758
					Dont arrêté(s) de transfert	-60					
					Dont arrêté(s) de réallocation	-5	+1.363				
HE	63	02	00	02	Subvention aux pouvoirs locaux pour l'achat de véhicules propres	0	20	0	0	0	20
					Dont arrêté(s) de réallocation		-80				
HE	74	06	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	55	0	0	0	55	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	8.198	10.189	—	-200	8.198	9.989
					Totaux pour le programme 14.02.	13.685	15.902	—	-200	13.685	15.702
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 14.03.						
					Transport urbain, interurbain et scolaire						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
HE	01	01	00	03	Dépenses de toute nature relatives à la mise en place d'organes de liaison avec les usagers des transports urbains, interurbains et ruraux	60	60	0	0	60	60
HE	01	02	00	03	Dépenses de toute nature relatives à la mise en oeuvre de la politique régionale en matière de transport de personnes à mobilité réduite	85	85	0	0	85	85
					Dont arrêté(s) de réallocation	-35	-35				
HE	01	03	00	03	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre de synergies avec la politique ferroviaire et à la prise en charge des préfinancements wallons en matière d'infrastructures ferroviaires	9.720	9.720	0	0	9.720	9.720
HE	01	05	00	03	Dépenses de toute nature relatives aux transports structurants	4.592	4.592	0	0	4.592	4.592
HE	12	01	30	03	Dépenses de biens et services en vue d'assurer le service du transport scolaire	5.400	5.400	0	0	5.400	5.400
HE	12	02	00	03	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	80	72	- 30	10	50	82
HE	12	03	11	03	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et prestations de personnes étrangères à l'administration	45	53	30	30	75	83
					Dont arrêté(s) de réallocation	+35	+35				

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
HE	12	04	00	03	Dépenses de toute nature liées au TRAM de Liège	0	0	0	0	0	0
HE	31	01	22	03	Intervention financière de la Région dans la couverture des charges d'exploitation des cinq sociétés TEC.	350.134	349.464	406	406	350.540	349.870
HE	31	02	22	03	Intervention régionale dans le financement des lignes interrégionales (Actions prioritaires pour l'Avenir wallon)	0	0	0	0	0	0
HE	31	03	22	03	Intervention financière de la Région dans le financement de nouvelles lignes TEC	0	0	0	0	0	0
HE	31	04	22	03	Intervention financière de la Région dans la couverture des charges d'exploitation des cinq sociétés TEC pour la compensation des tarifs réduits jeunes (12-24 ans)	9.213	9.213	0	0	9.213	9.213
HE	31	06	22	03	Contribution régionale à la mise en oeuvre par les TEC d'un service de transport adapté pour les personnes à mobilité réduite	0	0	0	0	0	0
HE	31	07	22	03	Intervention financière de la Région dans la couverture des charges d'exploitation de la Société régionale wallonne du Transport	13.141	13.141	0	0	13.141	13.141
HE	31	08	22	03	Engagements sociaux S.R.W.T.	36.813	36.813	0	0	36.813	36.813
HE	31	09	22	03	Intervention financière de la Région en faveur des TEC et de la SRWT dans la prise en charge des mesures visant à améliorer la sécurité et la gestion des ressources humaines dans les transports en commun	0	0	0	0	0	0
HE	31	10	03	03	Intervention financière de la Région en faveur de la SRWT dans la prise en charge des dépenses de toute nature relatives à la communication en matière de transports urbains et interurbains	220	220	0	0	220	220
HE	41	01	40	03	Dotation au Forem pour la mise en oeuvre du programme de transition professionnelle	192	192	0	0	192	192
HE	41	02	03	03	Subvention octroyée aux établissements scolaires en vue d'assurer le service du transport scolaire pour un déplacement destiné à l'éveil scientifique et au développement de la culture scientifique	0	0	0	0	0	0
HE	42	02	00	03	Dépenses de biens et services en vue d'assurer le transport scolaire pour des déplacements destinés à l'éveil scientifique et au développement de la culture scientifique pour les écoles en discrimination positive	0	0	0	0	0	0
HE	43	01	22	03	Subventions aux villes de Mons, de Namur et de Liège afin de leur permettre de mettre en oeuvre une politique de transport cohérente au centre ville (A.A.)	0	0	0	0	0	0
HE	45	01	21	03	Dotation à la Communauté germanophone pour lui permettre d'assurer le transport scolaire interne	75	75	0	0	75	75
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						429.770	429.100	406	446	430.176	429.546
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
HE	01	04	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour le financement ou le cofinancement de partenariats ayant pour objet le développement et la mise en oeuvre de modes de transport structurants	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
HE	i	51 01 11	03	Subventions à la SRWT pour lui permettre de réaliser le programme d'investissements visant à favoriser la mobilité et l'intermodalité dans le transport de personnes	500	974	0	- 200	500	774
				Dont arrêté(s) de réallocation		-26				
HE	i	51 02 11	03	Subventions à la Société régionale wallonne du Transport pour lui permettre de réaliser son programme d'investissement	13.185	13.471	0	0	13.185	13.471
HE	i	51 03 11	03	Investissements en infrastructure - Objectif 2 Meuse Vesdre et du Phasing out de l'objectif 2	0	0	0	0	0	0
HE	i	51 04 11	03	Subvention à la SRWT dans le cadre du Plan Air - Climat (Bus propres)	0	0	0	0	0	0
HE	i	51 05 11	03	Subvention à la Société régionale wallonne du Transport pour lui permettre de réaliser son programme d'investissement d'exploitation	4.308	5.816	0	0	4.308	5.816
				Dont arrêté(s) de réallocation	+4.308	+4.308				
HE	i	51 06 11	03	Investissement infrastructures (objectif 1 - Hainaut)	0	0	0	0	0	0
HE	i	51 07 11	03	Participation de la Région au programme d'investissement d'exploitation réalisé par la Société régionale wallonne du Transport	27.820	27.846	0	0	27.820	27.846
				Dont arrêté(s) de réallocation	-4.308	-4.282				
HE	i	51 08 11	03	Complément de la région au programme d'investissement de la SRWT	2.629	2.629	0	0	2.629	2.629
HE	i	51 09 11	03	Participation de la Région au programme "Métro de Charleroi"	9.930	9.930	- 406	- 406	9.524	9.524
HE	i	51 10 11	03	Investissements infrastructures - Compétitivité et emploi 2007-2013	0	0	750	0	750	0
HE	i	51 11 11	03	Subventions à la S.R.W.T. pour le financement de la réalisation de sites propres inscrits D.P.R.	5.000	3.000	0	0	5.000	3.000
HE		73 01 41	03	Investissement de la Région pour favoriser la mobilité et l'intermodalité dans les transports	800	1.750	0	- 259	800	1.491
HE		74 06 00	03	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	5	5	0	0	5	5
				Dont arrêté(s) de transfert	-161	-161				
HE		81 01 41	03	Sommes souscrites par l'Etat pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux - Sommes reprises par l'Etat, à la décharge des provinces et des communes qui ont participé à la formation du capital d'établissement de lignes vicinales concédées, dont la mise en exploitation est définitivement abandonnée (loi du 24 juin 1885)	237	237	0	0	237	237
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	64.414	65.658	344	-865	64.758	64.793
				Totaux pour le programme 14.03.	494.184	494.758	750	-419	494.934	494.339
				<i>Dont programme d'investissement</i>	63.372	63.666	344	-606	63.716	63.060
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>t = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
Programme 14.04.											
Aéroports et aérodromes régionaux.											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
AN	01	05	00	04	Indemnités dues à des tiers découlant des obligations de la Région	200	200	32	32	232	232
AN	12	02	00	04	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions et frais de mission à l'étranger, frais de téléphonie mobile (GSM)	132	292	0	0	132	292
AN	12	03	11	04	Assurances destinées à couvrir en responsabilité civile le personnel chargé des missions de police, de sécurité et d'inspection des transports, en ce compris, paiement de franchises et des études d'évaluation des risques afin de définir la couverture des polices	90	90	- 11	- 11	79	79
AN	12	04	00	04	Remboursement des frais supportés par Belgocontrol dans le cadre de prestations exécutées en vertu de l'Accord de Coopération et des conventions annexes	6.800	6.800	0	0	6.800	6.800
AN	12	05	11	04	Honoraires d'avocats et frais d'expertise destinés à défendre les intérêts de la Région en matière d'aéroports/aérodromes	125	125	- 100	0	25	125
AN	12	07	00	04	Frais d'expertises, de mandat, d'assistance et secrétariat de l'Autorité indépendante chargée du contrôle et suivi en matière de nuisances sonores aéroportuaires	125	175	0	0	125	175
AN	12	08	00	04	Etudes et prestations de services en relation avec les réglementations environnementales.	15	15	0	0	15	15
AN	12	09	11	04	Dépenses relatives à l'occupation des locaux mis à disposition par des tiers, dans le cadre des missions spécifiques au programme	20	20	0	0	20	20
AN	14	01	10	04	Entretien et gestion des aérodromes	46	46	0	0	46	46
AN	14	02	10	04	Dépenses d'entretien et de gestion du matériel spécifique des aéroports, en ce compris les bâtiments techniques	152	152	30	30	182	182
AN	14	04	10	04	Entretien et réparation du matériel spécifique aux mesures de bruit	10	10	0	0	10	10
AN	31	01	22	04	Subvention de fonctionnement accordée aux sociétés de gestion des aérodromes de Spa et de St-Hubert	100	100	0	0	100	100
AN	31	04	22	04	Remboursement par la Région des dépenses engagées pour les services "incendie et entretien" de l'aéroport de Charleroi en exécution de la convention de concession entre BSCA et la Région	6.148	6.148	0	0	6.148	6.148
AN	31	05	32	04	Subvention à la SAB lui permettant d'assurer des missions de service public dans le cadre de l'exploitation des aéroports	10.353	10.353	0	0	10.353	10.353
AN	31	06	32	04	Subvention à la BSCA lui permettant d'assurer des missions de service public dans le cadre de l'exploitation des aéroports	10.353	10.353	0	0	10.353	10.353
AN	31	07	22	04	Remboursement par la Région des dépenses engagées pour les services "incendie et entretien" de l'aéroport de Liège en exécution de la convention de concession entre SAB et la Région	6.730	6.730	0	0	6.730	6.730

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
AN	31	10	00	04	Dotation à la Sowaer relative à la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement et d'information	15.611	15.611	0	0	15.611	15.611
AN	31	12	00	04	Dotation à la Sowaer pour l'accomplissement de missions déléguées spécifiques en matière de sûreté et de sécurité	7.956	7.956	0	0	7.956	7.956
AN	31	15	00	04	Dotation à la Sowaer pour l'accomplissement des missions déléguées spécifiques en matière de sûreté et de sécurité (antérieurement financées par augmentation de capital)	15.855	15.855	0	0	15.855	15.855
AN	33	01	00	04	Subvention en faveur d'études et d'actions de sensibilisation, de promotion et d'information en matière d'infrastructures aéroportuaires régionales	125	125	0	0	125	125
AN	41	01	40	04	Dotation au Forem pour la mise en oeuvre du programme de transition professionnelle (Contrat d'avenir)	38	38	- 37	- 37	1	1
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						80.984	81.194	- 86	14	80.898	81.208
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
AN	74	06	00	04	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	40	40	- 14	- 14	26	26
AN	74	07	00	04	Achat de biens meubles durables spécifiques aux mesures de bruit	0	0	0	0	0	0
AN	81	01	00	04	Augmentation de capital de la SOWAER	400	400	0	0	400	400
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						440	440	- 14	- 14	426	426
Totaux pour le programme 14.04.						81.424	81.634	- 100	0	81.324	81.634
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Programme 14.11.											
Voies hydrauliques de la Région - Construction et entretien du réseau - partie génie civil											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
CD	01	02	00	11	Fonds budgétaire : Fonds du trafic et des avaries (décret du 17 décembre 1992 créant des fonds budgétaires en matière de Travaux publics)						
<i>Solde au 1er janvier</i>						11.239	18.235	0	0	11.239	18.235
<i>Recettes de l'année en cours</i>						2.000	2.000	0	0	2.000	2.000
<i>Disponible pour l'année</i>						13.239	20.235	0	0	13.239	20.235
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>						2.000	2.000	0	0	2.000	2.000
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>						11.239	18.235	0	0	11.239	18.235
CD	01	03	00	11	Dépenses de toute nature relatives à la mise en oeuvre du programme européen pour le secteur de la pêche 2007-2013	488	52	- 380	0	108	52
CD	12	01	30	11	Achats de biens et services (SOFICO)	12.100	12.100	- 1.200	- 1.184	10.900	10.916

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
CD	12	02	00	11 Relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, de manifestations, de missions, de représentation, frais divers	53	53	7	12	60	65
				Dont arrêté(s) de transfert	+3	+3				
CD	12	03	30	11 Études	720	675	65	0	785	675
CD	12	04	11	11 Entretien ordinaire des cours d'eau, des ports, des barrages et de leurs dépendances, y compris les bâtiments techniques, et frais divers des services	0	0	0	0	0	0
CD	12	05	11	11 Achat de biens meubles non durables et prestations de tiers spécifiques au programme	126	126	- 66	- 55	60	71
CD	12	10	11	11 Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et frais de toute nature résultant de prestations de personnes étrangères à l'administration	150	190	0	70	150	260
CD	14	03	10	11 Entretien ordinaire des cours d'eau, des ports, des barrages et de leurs dépendances, y compris les bâtiments techniques	8.427	9.000	1.100	- 1.800	9.527	7.200
CD	31	01	22	11 Intervention dans le cadre des frais de personnel du port autonome de Liège	0	0	0	0	0	0
HE	31	02	22	11 Dotation à la Spaque pour le dragage des rivières et canaux, y compris dragage proprement dit, traitement, séchage et valorisation	16.700	16.700	- 1.247	0	15.453	16.700
CD	33	01	00	11 Intervention en faveur de l'ITB dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de Strasbourg	101	101	0	0	101	101
CD	33	02	00	11 Subventions à des organismes belges ou étrangers	10	15	0	0	10	15
CD	34	02	41	11 Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région	500	500	0	0	500	500
CD	41	01	55	11 Subvention à l'ISSEP	600	450	50	0	650	450
CD	41	02	55	11 Subvention à l'ITB dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de Strasbourg	8	43	0	0	8	43
CD	45	01	40	11 Intervention dans les frais de fonctionnement du Fonds belge de déchargement	0	0	0	0	0	0
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	41.983	42.005	- 1.671	- 2.957	40.312	39.048
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CD	<i>i</i>	51	14	11 Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports de Charleroi, de Namur, de Liège, du Centre et de l'Ouest gérés par les administrations publiques subordonnées	3.500	3.500	360	- 1.200	3.860	2.300
CD	<i>i</i>	51	15	11 Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports gérés par les administrations publiques subordonnées cofinancée par l'Union européenne dans le cadre de la programmation 2000 - 2006 - Phasing out	0	0	0	0	0	0
CD		51	16	11 Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports gérés par les administrations publiques subordonnées dans le cadre des actions prioritaires pour l'avenir wallon	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	51	17	11	11	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports gérés par les administrations publiques subordonnées cofinancés par l'Union Européenne dans le cadre de la programmation 2007-2013 des fonds FEDER	342	1.020	0	0	342	1.020	
					Dont arrêté(s) de transfert	+342	+340					
CD	51	18	11	11	Intervention de la Région en faveur de la SOWAFINAL dans le cadre du Plan Marshall 2.vert	180	180	0	0	180	180	
CD	61	01	00	11	Subventions à des organismes belges en matière d'investissements	0	0	0	0	0	0	
CD	61	02	00	11	Subventions à des organismes belges représentant l'intervention de la Région dans les coûts de projets cofinancés par l'UE dans le cadre de la programmation 2007-2013	0	1.150	0	0	0	1.150	
					Dont arrêté(s) de transfert		+600					
CD	73	01	21	11	Rénovation et réhabilitation des ponts	4.487	2.550	- 2.267	- 500	2.220	2.050	
					Dont arrêté(s) de réallocation		-1.500					
HE	73	02	21	11	Dragage de rivière set canaux, y compris dragage proprement dit , traitement, séchage et valorisation	0	0	0	0	0	0	
CD	<i>i</i>	73	03	21	11	Acquisition de terrains, construction, aménagement et équipement à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques	17.404	8.305	800	- 500	18.204	7.805
					Dont arrêté(s) de réallocation		+1.500					
					Dont arrêté(s) de transfert	-17	-17					
CD	<i>i</i>	73	04	21	11	Sécurisation, aménagement et équipement à réaliser dans les barrages-réservoirs, adductions et bassins-réservoirs, y compris les acquisitions de terrains	500	300	2.080	- 100	2.580	200
					Dont arrêté(s) de réallocation		-200					
CD	<i>i</i>	73	05	21	11	Acquisition de terrains, sécurisation et aménagement et équipement à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques cofinancés par l'Union européenne	0	0	0	0	0	
CD		73	06	21	11	Acquisition de terrains, sécurisation et aménagement et équipement à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques cofinancés par l'Union Européenne (programmation 2007-2013)	12.700	1.700	0	0	12.700	1.700
					Dont arrêté(s) de transfert	+6.300						
CD	<i>i</i>	73	08	21	11	Travaux de réhabilitation de conduites d'eau (PIP)	13	20	0	0	13	20
CD	<i>i</i>	73	09	21	11	Construction, acquisition et aménagement du réseau de voies lentes le long des voies hydrauliques	1.500	700	- 210	0	1.290	700
					Dont arrêté(s) de réallocation		-500					
CD	<i>i</i>	73	10	21	11	Construction, acquisition et aménagement du réseau de voies lentes le long des voies hydrauliques cofinancés par l'Union européenne	0	0	0	0	0	
CD	<i>i</i>	73	21	21	11	Rénovation, réhabilitation et reconditionnement des voies hydrauliques, des barrages et de leurs dépendances y compris les bâtiments techniques	9.197	8.592	- 3.460	- 1.100	5.737	7.492
CD		73	22	21	11	Rénovation, réhabilitation et reconditionnement des voies hydrauliques, des barrages et de leurs dépendances y compris les bâtiments techniques	0	0	0	0	0	

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
CD	74	01	00	11	Achat de matériel spécifique destiné à l'exploitation et à l'entretien des voies hydrauliques	340	300	120	0	460	300	
CD	81	01	00	11	Intervention dans le capital de la SOFICO	0	0	0	0	0	0	
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	50.163	28.317	-2.577	-3.400	47.586	24.917	
					Totaux pour le programme 14.11.	92.146	70.322	-4.248	-6.357	87.898	63.965	
					<i>Dont programme d'investissement</i>	32.114	21.417	-430	-2.900	31.684	18.517	
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	2.000	2.000	—	—	2.000	2.000	
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	11.239	18.235	—	—	11.239	18.235	
					Programme 14.12.							
					Voies hydrauliques de la Région - Construction et entretien du réseau - partie électromécanique							
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
CD	12	02	00	12	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	17	17	- 3	0	14	17	
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	-3	-3					
CD	12	03	11	12	Achat de biens meubles non durables et prestations de tiers	25	25	- 5	0	20	25	
CD	14	03	10	12	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et les barrages	0	0	0	0	0	0	
CD	14	04	10	12	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et les barrages	3.670	2.700	- 1.295	- 200	2.375	2.500	
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>		-1.000					
CD	14	05	10	12	Dépenses énergétiques	4.000	4.500	0	0	4.000	4.500	
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>		+700					
CD	14	06	10	12	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des équipements du réseau de télécommunication, ainsi que des réseaux de gestion centralisée	100	100	5	0	105	100	
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	7.812	7.342	- 1.298	- 200	6.514	7.142	
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
CD	<i>i</i>	73	01	21	12	Etablissement et déplacement lors de travaux, d'installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et les barrages, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie	3.000	4.400	- 1.415	- 700	1.585	3.700
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>		-1.500					
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>		-100					

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
CD	73	15	11	12	Etablissement et déplacement lors de travaux du réseau de télécommunication, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie ainsi que la construction, l'acquisition, la transformation, l'aménagement de bâtiments spécifiques	0	0	0	0	0	0	
CD	<i>i</i>	73	19	21	12	Rénovation et réhabilitation d'installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et barrages	4.100	6.500	- 1.420	0	2.680	6.500
					Dont arrêté(s) de réallocation		+2.500					
CD	73	25	11	12	Rénovation et réhabilitation du réseau de télécommunication et des réseaux de gestion centralisée	40	40	- 40	0	0	40	
CD	74	01	00	12	Achat de biens meubles durables spécifiques	50	50	- 13	0	37	50	
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	7.190	10.990	- 2.888	- 700	4.302	10.290	
					Totaux pour le programme 14.12.	15.002	18.332	-4.186	-900	10.816	17.432	
					<i>Dont programme d'investissement</i>	7.100	10.900	-2.835	-700	4.265	10.200	
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—	
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—	
					Totaux pour la division organique 14.	766.060	751.097	-6.196	-5.954	759.864	745.143	
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—	
					<i>Dont programme d'investissement</i>	102.586	95.983	-2.921	-4.206	99.665	91.777	
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	2.000	2.000	—	—	2.000	2.000	
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	11.239	18.235	—	—	11.239	18.235	

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<i>Division organique 15</i>											
<i>Agriculture, ressources naturelles et environnement</i>											
Programme 15.01.											
Fonctionnel											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
NO	11	03	00	01	Rémunérations et allocations du personnel	101.032	101.032	- 1.221	- 2.214	99.811	98.818
NO	11	04	11	01	Rémunérations des agents de l'AWAC	1.631	1.631	- 30	- 30	1.601	1.601
NO	12	01	00	01	Études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	13	12	0	0	13	12
HE	12	02	00	01	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques à moins d'un an (Environnement)	0	0	0	0	0	0
HE	12	03	00	01	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques à plus d'un an (Environnement)	842	519	0	0	842	519
					Dont arrêté(s) de transfert	+157	+60				
CD	12	04	00	01	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programme à moins d'un an (Agriculture et Ruralité)	6.974	6.242	- 74	- 74	6.900	6.168
					Dont arrêté(s) de transfert	+1.702					
CD	12	05	30	01	Projets informatiques spécifiques à plus d'un an (agriculture et ruralité)	0	0	0	0	0	0
NO	12	06	00	01	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO3	21	21	0	0	21	21
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	110.513	109.457	- 1.325	- 2.318	109.188	107.139
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
NO	74	01	00	01	Achat de biens meubles durables	8	8	0	0	8	8
HE	74	02	00	01	Acquisition matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques (Environnement)	30	30	0	0	30	30
CD	74	03	00	01	Acquisition matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques (Agriculture et ruralité)	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
NO	74	04	00	01	Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO3	12	13	0	0	12	13
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	50	51	0	0	50	51
					Totaux pour le programme 15.01.	110.563	109.508	-1.325	-2.318	109.238	107.190
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 15.02.						
					Coordination des politiques agricole et environnementale						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
CD	12	01	30	02	Achat de biens et services non durables, en ce compris études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	728	360	0	0	728	360
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	-2	-166				
HE	12	02	00	02	Études, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Environnement)	530	530	0	0	530	530
CD	12	05	00	02	Cofinancement PDR - Assistance technique	199	500	0	0	199	500
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	-67					
HE	12	06	00	02	Études, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Environnement)	10	10	0	0	10	10
CD	12	08	30	02	Études et contrats de services pluriannuels	88	121	0	0	88	121
CD	12	09	30	02	Études et contrats de services pluriannuels - Cofinancement Européen FEP	92	130	0	0	92	130
CD	12	12	00	02	Études, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Agriculture et ruralité)	750	750	0	0	750	750
CD	12	13	00	02	Frais de véhicules et moyens de communication, équipement de protection et de travail, uniformes, frais d'entretien de bâtiments (Agriculture et ruralité)	1.673	1.673	0	0	1.673	1.673
HE	12	14	11	02	Conventions d'études et de contrats de service - cofinancement européen (Environnement)	0	124	0	0	0	124
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	-144					
CD	12	15	11	02	Conventions d'études et contrats de service - cofinancement européen (agriculture et ruralité)	109	416	0	0	109	416
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	+18					
HE	12	16	00	02	Démarche qualité	+148	+101	0	0	148	101
HE	12	19	00	02	Frais de fonctionnement du Conseil wallon de l'Environnement pour le Développement durable	375	375	0	0	375	375
HE	12	21	00	02	Suivi de dossiers en lien avec le développement durable (Environnement)	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>t = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
HE	12	26	00	02	Frais des véhicules et moyens de communication, équipement de protection et de travail, uniformes, frais d'entretien des bâtiments	400	400	0	0	400	400
HE	12	28	00	02	Etudes dans le domaine "Environnement - Santé"	50	50	0	0	50	50
CD	12	29	00	02	Frais liés à la présence de l'UE	0	0	0	0	0	0
HE	30	01	00	02	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements arrêts condamnant la Région en matière d'environnement	25	25	0	0	25	25
HE	30	03	00	02	Paiements d'indemnités en matière d'environnement	0	0	0	0	0	0
CD	30	04	00	02	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements, arrêts condamnant la Région en matière d'agriculture et de ruralité	30	30	0	0	30	30
CD	31	10	00	02	Cofinancement PDR - axe 4	388	762	0	0	388	762
					Dont arrêté(s) de réallocation	+67	+112				
HE	33	04	00	02	Subventions au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement européen	2	723	0	0	2	723
CD	33	06	00	02	Subvention au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement européen	146	1.188	0	0	146	1.188
					Dont arrêté(s) de réallocation	-18					
CD	35	01	40	02	Subventions à des organismes et sociétés dans le cadre des relations internationales gérées en collaboration avec la DGARNE	105	194	0	0	105	194
					Dont arrêté(s) de réallocation		+54				
HE	35	02	40	02	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Environnement)	104	104	0	0	104	104
HE	35	04	40	02	Subventions à des organismes et sociétés dans le cadre des relations internationales gérées en collaboration avec WBI	30	30	0	0	30	30
CD	35	05	00	02	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Agriculture et ruralité)	152	117	0	0	152	117
CD	40	01	00	02	Subventions au secteur public en matière de fonctionnement - cofinancement européen	5	460	0	0	5	460
CD	40	02	00	02	Subvention au secteur public - Cofinancement européen - Phasing out	0	0	0	0	0	0
HE	40	04	40	02	Subventions au secteur public en matière de fonctionnement - Cofinancement européen	0	200	0	0	0	200
HE	40	05	00	02	Subventions au secteur public dans le cadre de dossiers internationaux	0	0	0	0	0	0
CD	41	02	40	02	Transfert au Forem pour le financement du programme de transition professionnelle (P.T.P.)	967	967	0	0	967	967
CD	41	03	40	02	Subvention pour la réalisation des missions du CSWAAA	0	0	0	0	0	0
CD	41	05	40	02	Subventions et indemnités en matière de politique agricole	0	0	0	0	0	0
HE	41	06	40	02	Dotation au FOREM dans le cadre des projets PTP-Environnement	899	899	0	0	899	899

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	45	01	40	02	Subventions pour le financement du programme de transition professionnelle (PTP) en faveur de la Communauté germanophone	10	10	0	0	10	10
					Dont arrêté(s) de réallocation	-11	-11				
					Totaux pour le Titre I.	8.015	11.249	0	0	8.015	11.249
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CD	51	01	00	02	Cofinancement PDR - axe 4	42	20	0	0	42	20
					Dont arrêté(s) de réallocation	+2					
CD	52	01	10	02	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen	40	312	0	0	40	312
CD	52	02	10	02	Subventions au secteur autre que public - Cofinancement européen (DO 30) - en matière de ressources forestières, de conservation de la nature, d'espaces verts publics, de chasse et de pêche	0	0	0	0	0	0
HE	52	04	10	02	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen (environnement)	1.123	1.384	11.759	0	12.882	1.384
					Dont arrêté(s) de réallocation	+123					
HE	61	02	00	02	Subventions au secteur public en matière d'investissement - Cofinancement européen	21	59	80	0	101	59
					Dont arrêté(s) de réallocation	+21					
CD	61	03	00	02	Subventions au secteur public en matière d'investissement - cofinancement européen	80	584	0	0	80	584
					Dont arrêté(s) de réallocation	+80					
CD	72	02	00	02	Aménagement ou construction de bâtiments	211	175	0	0	211	175
CD	72	03	00	02	Avances de fonds relatives aux travaux d'aménagement de bâtiments	44	44	0	0	44	44
HE	74	01	00	02	Achats de véhicules et de moyens de communication, achats de biens meubles durables - SEP (Environnement)	200	248	0	0	200	248
					Dont arrêté(s) de réallocation		+24				
HE	74	03	00	02	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme	30	30	0	0	30	30
CD	74	04	00	02	Achats de véhicules et de moyens de communication, achats de biens meubles durables - SEP (Agriculture et ruralité)	370	1.115	0	0	370	1.115
					Dont arrêté(s) de transfert	-28					
					Dont arrêté(s) de réallocation	+11	+11				

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	74	05	22	02	Achats de biens meubles durables - cofinancement européen (agriculture et ruralité)	2.780	1.888	0	0	2.780	1.888
					Dont arrêté(s) de réallocation	-80					
					Totaux pour le Titre II.	4.941	5.859	11.839	0	16.780	5.859
					Totaux pour le programme 15.02.	12.956	17.108	11.839	—	24.795	17.108
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Programme 15.03.						
					Développement et Etude du milieu						
					Titre I. - Dépenses courantes						
CD	12	02	00	03	Achats de biens et services non durables, en ce compris études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	1.687	1.587	0	0	1.687	1.587
					Dont arrêté(s) de réallocation		-100				
CD	12	05	00	03	Contrats de services pluriannuels ou conventions passés avec des tiers pour le contrôle et la certification des produits animaux et végétaux	338	298	0	0	338	298
					Dont arrêté(s) de réallocation		-42				
CD	12	07	00	03	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, y compris les frais de fonctionnement des dispositifs expérimentaux	553	686	0	0	553	686
					Dont arrêté(s) de réallocation		+133				
HE	12	09	00	03	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Environnement)	774	755	- 100	- 100	674	655
					Dont arrêté(s) de réallocation	-31	-50				
CD	12	10	30	03	Etudes et contrats de services pluriannuels	384	384	0	0	384	384
CD	12	12	00	03	Etudes et contrats de services pluriannuels spécifiques au programme du DEMNA	763	1.270	0	0	763	1.270
					Dont arrêté(s) de réallocation		+510				
HE	12	26	00	03	Etudes et frais en matière d'état de l'environnement	340	340	0	0	340	340
HE	30	01	00	03	Subventions en matière de valorisation des ressources du sous-sol	49	49	0	0	49	49
HE	30	02	00	03	Subventions à l'asbl "Pierres et marbres de Wallonie" en matière de promotion des roches ornementales	533	533	0	0	533	533
CD	31	02	00	03	Subventions et indemnités spécifiques	1.235	1.587	0	0	1.235	1.587
					Dont arrêté(s) de réallocation		+352				
CD	31	03	00	03	Subventions aux centres de référence et d'expérimentation	68	68	0	0	68	68
CD	31	04	00	03	Subventions à des recherches scientifiques et techniques	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>t = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	31	05	30	03	Subventions et primes octroyées pour l'amélioration de la qualité des animaux et produits animaux	1.079	989	0	0	1.079	989
					Dont arrêté(s) de réallocation		-90				
HE	31	09	00	03	Transferts de revenus, autres que des subventions d'exploitation à la SCRL EcoTechnoPôle Wallonie	544	544	0	0	544	544
CD	33	01	00	03	Subventions et indemnités au secteur autre que public en matière de recherche d'Etude du Milieu naturel et agricole	431	262	0	0	431	262
HE	33	02	00	03	Subventions au secteur autre que public en matière de formation et sensibilisation à l'environnement	35	21	0	0	35	21
					Dont arrêté(s) de réallocation	-15	-3				
CD	33	05	00	03	Subvention destinée à couvrir les charges de personnel et de fonctionnement de la Fédération des Services de remplacement de Wallonie asbl	950	971	0	0	950	971
					Dont arrêté(s) de réallocation	+28					
CD	33	06	00	03	Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation et de protection de l'agriculture et de la ruralité	1.420	1.371	0	0	1.420	1.371
CD	33	09	00	03	Subventions et indemnités spécifiques aux secteurs autres que public pour l'organisation de foires et d'événements destinés à faire connaître l'agriculture wallonne et ses produits	784	779	0	0	784	779
CD	33	11	00	03	Subvention accordée à l'association VALBIOM pour l'exécution du programme FARR-WAL	423	423	0	0	423	423
CD	33	13	00	03	Subventions aux organismes s'occupant de précarité en agriculture	321	321	0	0	321	321
CD	33	15	00	03	Subventions encourageant la participation des agriculteurs aux régimes de qualité alimentaire dans le cadre du Programme de Développement Rural	119	59	0	0	119	59
					Dont arrêté(s) de réallocation		-60				
CD	33	18	00	03	Subvention à REQUASUD (A.S.B.L. REQUASUD) dans le cadre de la convention-cadre REQUASUD	740	757	0	0	740	757
HE	33	20	00	03	Subventions aux associations et organismes privés en application d'une convention-cadre (Environnement)	1.278	1.209	0	0	1.278	1.209
					Dont arrêté(s) de réallocation	+139	+70				
HE	33	22	00	03	Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement en ce compris les subventions aux CRIE	3.619	3.519	0	0	3.619	3.519
CD	33	23	00	03	Subventions aux organismes chargés de missions de vulgarisation, d'encadrement et de promotion	7.996	7.841	0	0	7.996	7.841
					Dont arrêté(s) de réallocation	+155					
CD	41	01	40	03	Subvention à l'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-W)	0	0	0	0	0	0
CD	41	02	40	03	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W)	19.034	19.034	0	0	19.034	19.034
CD	41	03	00	03	Subventions au secteur public en matière agricole et agro alimentaire	1.152	1.235	0	0	1.152	1.235
CD	41	04	40	03	Subvention à l'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-W)	5.615	5.615	0	0	5.615	5.615
CD	41	05	00	03	Subvention à la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>t = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
HE	41	06	40	03	Missions attribuées à l'ISSEP	12.612	12.612	0	0	12.612	12.612
CD	41	07	40	03	Subvention en faveur de recherches scientifiques et techniques	5.845	4.568	0	0	5.845	4.568
					Dont arrêté(s) de réallocation	-155					
CD	43	01	22	03	Subventions au secteur public en matière d'étude du milieu naturel et agricole	318	318	0	0	318	318
CD	43	02	00	03	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en matière de sensibilisation et de protection de la nature et de la ruralité	85	85	0	0	85	85
HE	43	03	22	03	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour les conseillers en environnement	20	1.094	0	0	20	1.094
					Dont arrêté(s) de réallocation		+270				
HE	43	04	00	03	Subventions pluriannuelles aux pouvoirs publics pour les actions en faveur de l'environnement	75	190	0	0	75	190
					Dont arrêté(s) de réallocation	-45	+100				
CD	45	01	23	03	Subvention à REQUASUD (Université de Liège Gembloux Agro-Bio Tech) dans le cadre de la convention-cadre REQUASUD	84	76	0	0	84	76
CD	45	02	23	03	Subvention à REQUASUD (Université Catholique de Louvain) dans le cadre de la convention-cadre REQUASUD	93	84	0	0	93	84
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	<i>71.396</i>	<i>71.534</i>	<i>- 100</i>	<i>- 100</i>	<i>71.296</i>	<i>71.434</i>
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CD	01	01	00	03	Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux (décret-programme du 18 décembre 2003)						
					Solde au 1er janvier	1.500	2.061	0	0	1.500	2.061
					Recettes de l'année en cours	617	617	0	0	617	617
					Disponible pour l'année	2.117	2.678	0	0	2.117	2.678
					Dépenses à charge du Fonds	617	617	0	0	617	617
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	1.500	2.061	0	0	1.500	2.061
CD	51	01	12	03	Subventions et indemnités spécifiques	225	142	0	0	225	142
CD	52	02	10	03	Subventions aux associations et organismes privés	23	23	0	0	23	23
CD	52	03	10	03	Subventions au secteur autre que public pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation		-30				
CD	61	02	00	03	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W) pour dépenses d'investissement y compris études	1.410	1.410	0	0	1.410	1.410
HE	61	03	41	03	Missions attribuées à l'ISSEP : acquisitions de matériel	450	152	0	0	450	152
					Dont arrêté(s) de réallocation		-298				
CD	63	02	00	03	Subvention au secteur public pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité	0	40	0	0	0	40
					Dont arrêté(s) de réallocation		-30				

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
HE	72	01	00	03	Aménagement ou construction de Centres régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE)	52	323	0	0	52	323
					Dont arrêté(s) de réallocation	-48	+31				
HE	72	02	00	03	Avances de fonds relatives aux travaux d'aménagement de Centres régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE)	44	44	0	0	44	44
CD	74	01	41	03	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme du DEMNA	66	66	0	0	66	66
CD	74	02	00	03	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme du DD (Agriculture et Ruralité)	22	22	0	0	22	22
HE	74	05	00	03	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme du DD	44	44	0	0	44	44
HE	81	01	00	03	Participation de la Région-SCRL Eco TechnoPôle Wallonie	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	2.953	2.883	0	0	2.953	2.883
					Totaux pour le programme 15.03.	74.349	74.417	-100	-100	74.249	74.317
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	617	617	—	—	617	617
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	1.500	2.061	—	—	1.500	2.061
					Programme 15.04.						
					Aides à l'Agriculture						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
CD	12	03	00	04	Achats de biens et de services non durables spécifiques au programme, en ce compris études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	4.054	3.510	0	0	4.054	3.510
CD	12	04	00	04	Achats de biens et services informatiques non durables dans le cadre du Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	150	1.570	0	-1.250	150	320
					Dont arrêté(s) de transfert	-1.450					
CD	12	05	11	04	Achat de biens et services non durables spécifiques au Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	0	418	0	-1	0	417
CD	12	06	00	04	Achat de biens et services informatiques non durables dans le cadre du Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	0	30	0	0	0	30
CD	21	01	00	04	Intérêts relatifs à la mobilisation des moyens financiers destinés à l'organisme payeur en application des Règlements européens	500	500	0	-440	500	60
CD	31	01	12	04	Aides aux investissements agricoles	1.600	3.765	0	0	1.600	3.765
					Dont arrêté(s) de réallocation	-1.000	+1.265				
CD	31	02	12	04	Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR	0	1.600	0	0	0	1.600
					Dont arrêté(s) de réallocation		-400				
CD	31	03	12	04	Aides à l'installation des jeunes agriculteurs - Cofinancement PDR	0	650	0	0	0	650
					Dont arrêté(s) de réallocation		-100				

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>t = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	31	04	12	04	Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2007 - 2013	16.596	10.325	0	0	16.596	10.325
					Dont arrêté(s) de réallocation	+596	-375				
CD	31	05	12	04	Aides à l'installation des jeunes agriculteurs - Cofinancement PDR 2007 - 2013	3.500	2.374	0	0	3.500	2.374
					Dont arrêté(s) de réallocation		-600				
CD	31	06	00	04	Aides aux groupements agricoles et à l'encadrement	20	20	0	0	20	20
					Dont arrêté(s) de réallocation	-600	-600				
CD	31	07	00	04	Aides agri-environnementales - Cofinancement PDR	19.872	27.604	0	1.871	19.872	29.475
					Dont arrêté(s) de réallocation	+965	+654				
CD	31	08	00	04	Subventions en faveur des éleveurs pour l'équipement des pâtures le long des cours d'eau	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	-500	-250				
CD	31	09	00	04	Aides à l'agriculture biologique - Cofinancement PDR	7.500	7.509	0	0	7.500	7.509
CD	31	10	00	04	Aides à la production intégrée de fruits à pépins - Cofinancement PDR	0	0	0	0	0	0
CD	31	11	32	04	Aides en matière de biométhanisation	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	-40	-40				
CD	31	12	32	04	Subventions et indemnités au secteur autre que public dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	200	494	0	0	200	494
					Dont arrêté(s) de réallocation		+2				
CD	33	11	00	04	Aides aux investissements agricoles - Cofinancement FIDER	50	50	0	0	50	50
					Dont arrêté(s) de réallocation	-20	-20				
CD	33	12	00	04	Indemnités aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	260	260	0	0	260	260
CD	34	01	00	04	Indemnités aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000 - Cofinancement PDR	2.007	2.007	0	0	2.007	2.007
CD	34	02	00	04	Subventions aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	45	45	0	-12	45	33
					Dont arrêté(s) de réallocation	-165	-165				
CD	34	03	00	04	Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000 - cofinancement européen - PDR	0	0	0	0	0	0
CD	41	03	00	04	Subventions pour l'exécution du programme de distribution de fruits et légumes dans les écoles (Cofinancement européen)	814	1.634	0	0	814	1.634
					Dont arrêté(s) de réallocation		+850				
CD	41	04	00	04	Intervention pour le soutien à la consommation de produits laitiers dans les établissements scolaires de Wallonie (Règlement CE 1234/2007)	500	290	0	0	500	290
CD	43	04	01	04	Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux pouvoirs publics subordonnés dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	100	159	0	-47	100	112
					Dont arrêté(s) de réallocation	-250	-191				

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	45	01	01	04	Dépenses résultant de l'exécution de décisions de non apurement et de non remboursement en matière de dépenses FEOGA Garantie, FEAGA et FEADER	274	500	0	0	274	500
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	58.042	65.314	0	121	58.042	65.435
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CD	01	04	00	04	Fonds budgétaire : Fonds en matière de S.I.G.E.C.						
					Solde au 1er janvier	296	404	0	0	296	404
					Recettes de l'année en cours	319	319	0	0	319	319
					Disponible pour l'année	615	723	0	0	615	723
					Dépenses à charge du Fonds	319	319	0	0	319	319
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	296	404	0	0	296	404
CD	51	01	12	04	Primes de première installation - Cofinancement PDR	0	0	0	0	0	0
CD	51	02	12	04	Primes de première installation - Cofinancement PDR 2007 - 2013	0	0	0	0	0	0
CD	51	03	12	04	Aides aux investissements agricoles - Cofinancement PDR	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	-10	-10				
CD	51	04	12	04	Aides aux zones défavorisées et soumises à des contraintes agri-environnementales- Cofinancement PDR	7.080	7.100	0	- 122	7.080	6.978
					Dont arrêté(s) de réallocation	-420	-400				
CD	51	05	22	04	Exécution de la garantie en principal, intérêts et charges accessoires en matière d'emprunts en agriculture	370	405	0	0	370	405
					Dont arrêté(s) de réallocation	-130	-95				
CD	51	06	00	04	Aides pour la mise en conformités des infrastructures de stockage des effluents d'élevage - Cofinancement PDR	0	0	0	0	0	0
CD	51	07	12	04	Aides aux investissements agricoles - Cofinancement PDR 2007 - 2013	4.620	4.600	0	0	4.620	4.600
					Dont arrêté(s) de réallocation	+620	+600				
CD	61	01	00	04	Prélèvement pour non recouvrement sur le Fonds des quotas laitiers	0	0	0	0	0	0
CD	63	02	00	04	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux de construction, agrandissement ou transformation d'abattoirs publics	1.104	775	0	0	1.104	775
					Dont arrêté(s) de réallocation	+604	+275				
CD	63	03	42	04	Subventions aux halls relais agricoles	650	100	0	0	650	100
					Dont arrêté(s) de réallocation	+350	-400				
CD	74	01	22	04	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme	14	14	0	0	14	14

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	74	02	00	04	Achats de biens meubles durables spécifiques au Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	14.157	13.313	0	- 122	14.157	13.191
					Totaux pour le programme 15.04.	72.199	78.627	—	-1	72.199	78.626
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	319	319	—	—	319	319
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	296	404	—	—	296	404
					Programme 15.11.						
					Nature, Forêt, Chasse-pêche						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
CD	12	02	00	11	Etudes, relations publiques, assurances spécifiques, honoraires avocats, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, organisation examen de chasse, ... ainsi que le précompte mobilier sur les locations de chasse	1.173	895	0	0	1.173	895
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	+408	+130				
CD	12	03	30	11	Etudes et contrats de service pluriannuels	864	900	- 115	0	749	900
CD	12	04	50	11	Conventions d'études et contrats de service - Cofinancement européen - PDR	0	0	0	0	0	0
CD	12	05	30	11	Entretien et amélioration des forêts domaniales, des réserves naturelles domaniales, des piscicultures et frayères, frais de fonctionnement du comptoir wallon des matériels forestiers de reproduction, amélioration cynégétique, entretien et amélioration des chasses de la couronne	710	660	0	0	710	660
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	+56	+30				
CD	12	06	11	11	Lutte sanitaire en forêt wallonne	0	0	0	0	0	0
CD	12	07	11	11	Etudes et conventions d'étude, frais de réunions, information, éducation dans le cadre de Natura 2000	236	179	0	0	236	179
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>		-37				
CD	12	08	30	11	Entretien et amélioration des sites Natura 2000 dans les réserves naturelles et les forêts domaniales	250	310	0	0	250	310
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	+29	+94				
CD	12	09	00	11	Avances de fonds aux comptes extraordinaires des services extérieurs de la DNF	936	936	0	0	936	936
CD	12	10	00	11	Avances de fonds aux comptes extraordinaires dans le cadre du fonctionnement du Comptoir forestier et du Service de la Pêche	219	219	0	0	219	219
CD	33	01	00	11	Subvention au secteur autre que public en matière de ressources forestières, de conservation de la nature, ainsi qu'en matière de chasse, de pêche et de pisciculture	1.278	1.635	0	0	1.278	1.635
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>		+400				

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>t = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	33	03	00	11	Subventions au secteur autre que public pour des mesures d'intérêt collectif en matière piscicole et halieutique (Fonds européen de la Pêche)	114	78	0	0	114	78
					Dont arrêté(s) de réallocation		-19				
CD	33	04	00	11	Subventions aux Centres de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage	81	85	0	0	81	85
					Dont arrêté(s) de réallocation		+4				
CD	33	05	00	11	Subventions au secteur autre que public pour la recherche et la vulgarisation en matière de gestion durable (accords cadres)	650	770	0	0	650	770
					Dont arrêté(s) de réallocation		+120				
CD	33	07	00	11	Subvention au secteur privé pour activités de formation	437	500	0	0	437	500
					Dont arrêté(s) de réallocation						
CD	33	10	00	11	Subventions et indemnités (y compris les compensations) au secteur autre que public dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	366	509	0	0	366	509
CD	33	11	00	11	Subventions et indemnités au secteur autre que public - Cofinancement européen - Life	607	639	0	0	607	639
					Dont arrêté(s) de réallocation		-32				
CD	33	12	00	11	Subventions pluriannuelles au secteur autre que public - Cofinancement européen - Life	0	57	0	0	0	57
CD	34	01	41	11	Indemnisation de dégâts des espèces protégées	150	351	0	0	150	351
					Dont arrêté(s) de réallocation		+57				
CD	34	04	00	11	Subventions et indemnités aux particuliers dans le cadre d'entretien de haies, d'arbres d'alignement et de vergers	5	10	0	0	5	10
CD	41	01	40	11	Dotation au Conseil économique et social de la Région wallonne en vue d'assurer le secrétariat des Commissions de conservation des sites Natura 2000 et des Conseils supérieurs wallons de la pêche et de la chasse	475	475	0	0	475	475
CD	43	01	00	11	Subventions au secteur public en matière de ressources forestières, de conservation de la nature, ainsi qu'en matière de chasse, de pêche et de pisciculture	386	292	0	0	386	292
					Dont arrêté(s) de réallocation		+40				
CD	43	02	00	11	Subventions pour l'Office Economique wallon du Bois	475	563	0	0	475	563
					Dont arrêté(s) de réallocation		+88				
CD	43	03	22	11	Subventions au secteur public pour des mesures d'intérêt collectif en matière piscicole et halieutique (Fonds européen de la Pêche)	40	0	0	0	40	0
					Dont arrêté(s) de réallocation		-160				
CD	43	04	22	11	Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux pouvoirs publics subordonnés dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	1.945	1.945	0	0	1.945	1.945
CD	43	06	22	11	Subventions de fonctionnement des commissions de gestion des parcs naturels	1.039	900	0	0	1.039	900
CD	43	07	22	11	Subventions de fonctionnement des commissions de gestion des parcs naturels	575	570	0	0	575	570
					Dont arrêté(s) de réallocation		+5				

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	44	01	00	11	Subventions au secteur public en faveur de la recherche et de la vulgarisation en matière de gestion durable	650	616	0	0	650	616
					Dont arrêté(s) de réallocation		+66				
					Totaux pour le Titre I.	13.661	14.094	-115	0	13.546	14.094
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CD	01	02	00	11	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)						
					Solde au 1er janvier	2.239	2.345	0	0	2.239	2.345
					Recettes de l'année en cours	184	184	0	0	184	184
					Disponible pour l'année	2.423	2.529	0	0	2.423	2.529
					Dépenses à charge du Fonds	184	184	0	0	184	184
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	2.239	2.345	0	0	2.239	2.345
CD	01	03	00	11	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er, 16, de la loi domaniale du 1er juillet 1983)						
					Solde au 1er janvier	875	875	0	0	875	875
					Recettes de l'année en cours	98	98	0	0	98	98
					Disponible pour l'année	973	973	0	0	973	973
					Dépenses à charge du Fonds	98	98	0	0	98	98
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	875	875	0	0	875	875
CD	52	01	10	11	Subventions au secteur autre que public en vue de l'aménagement des réserves naturelles, des forêts, du développement de la pêche et de la pisciculture, ainsi qu'en matière de chasse	29	95	0	0	29	95
CD	52	03	10	11	Subventions au secteur autre que public - Cofinancement européen - Life - en matière de protection de la nature	841	511	0	0	841	511
					Dont arrêté(s) de réallocation	-116	-166				
CD	52	04	10	11	Subventions au secteur autre que public en faveur de l'exécution de travaux de gestions et d'acquisition des sites Natura 2000	0	201	115	0	115	201
					Dont arrêté(s) de réallocation	-370					
CD	52	05	00	11	Subventions au secteur autre que public en faveur de l'exécution de travaux de gestions et d'acquisition des sites Natura 2000 - Cofinancement européen - PDR	135	20	0	0	135	20
					Dont arrêté(s) de réallocation	+40	-30				
CD	52	06	00	11	Subventions au secteur autre que public en matière de ressource forestières, de nature et de chasse et pêche - Cofinancement européen - PDR	12	12	0	0	12	12
CD	53	01	10	11	Subventions aux particuliers en matière de ressources forestières, de nature et d'aménagement cynégétique (plantation haies, ...)	209	137	0	0	209	137

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>t = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	53	04	10	11	Subventions aux particuliers en faveur de l'exécution de travaux de gestions des sites Natura 2000	22	50	0	0	22	50
					Dont arrêté(s) de réallocation	-120					
CD	53	05	10	11	Subventions aux particuliers en faveur de l'exécution de travaux de gestions des sites Natura 2000 - Cofinancement européen - PDR	175	50	0	0	175	50
					Dont arrêté(s) de réallocation	-15					
CD	63	01	21	11	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux et d'aménagements forestiers et de protection de la nature, en faveur du développement de la pisciculture, en matière d'aménagement cynégétique	25	304	0	0	25	304
					Dont arrêté(s) de transfert	-25					
					Dont arrêté(s) de réallocation		-4				
CD	63	02	21		Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'acquisition de terrains des sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000 ainsi que dans la structure écologique principale - Cofinancement européen - PDR	50	0	0	0	50	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	+50		0	0	0	0
CD	63	04	21	11	Subventions aux Pouvoirs publics pour la réalisation de projets pilotes en conservation de la nature, des ressources forestières, de la chasse et de la pêche	0	0	0	0	0	0
CD	63	05	21	11	Subventions aux pouvoirs organisateurs de parc naturel en faveur de l'établissement de la maison du parc et subventions au secteur public pour la mise en œuvre du volet conservation de la nature du plan de gestion des parcs naturels	144	101	0	0	144	101
					Dont arrêté(s) de réallocation		-108				
CD	63	06	21	11	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux de gestions et d'acquisition des sites Natura 2000	2	131	0	0	2	131
					Dont arrêté(s) de réallocation		-19				
					Dont arrêté(s) de transfert	-250					
CD	63	07	21	11	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux de gestions et d'acquisition des sites Natura 2000 - Cofinancement européen - PDR	285	94	0	0	285	94
					Dont arrêté(s) de réallocation		-56				
CD	70	01	10	11	Travaux d'aménagement dans les forêts domaniales, les réserves naturelles, dans les chasses de la couronne, ainsi qu'en matière de pisciculture, de frayères et d'aménagement cynégétique	629	622	0	0	629	622
					Dont arrêté(s) de réallocation		-30				
CD	70	02	10	11	Travaux d'aménagement dans les forêts, réserves domaniales - cofinancement européen - LIFE	58	60	0	0	58	60
CD	70	03	10	11	Travaux d'aménagement dans les sites Natura 2000 domaniaux	89	201	0	0	89	201
					Dont arrêté(s) de réallocation		+41				

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F			
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
	sec	ord.	sec									
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
CD	70	04	00	11	Avances de fonds aux comptes extraordinaires des services extérieurs de la DNF	361	361	0	0	361	361	
					Dont arrêté(s) de réallocation							
CD	i	71	01	10	11	Acquisition par la Région de forêts, de réserves naturelles et de frayères	141	110	0	0	141	110
					Dont arrêté(s) de réallocation	+51	-88					
CD		71	02	10	11	Acquisition de la Région de terrains - cofinancement européen - LIFE	0	0	0	0	0	0
CD		71	03	10	11	Acquisition de la Région de sites Natura 2000	180	144	0	0	180	144
					Dont arrêté(s) de réallocation		-216	0	0	0	0	
CD		71	04	10	11	Acquisition par la Région de terrains dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000 ainsi que dans la structure écologique principale - Cofinancement européen - PDR	100	0	0	0	100	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	+100		0	0	0	0	
CD		74	06	00	11	Achat de biens meubles durables spécifiques aux ressources forestières, aux réserves naturelles domaniales, à la chasse, pêche, aux chasses de la couronne	315	365	0	0	315	365
CD		74	07	22	11	Achat de biens meubles durables pour Natura 2000	0	0	0	0	0	0
CD		74	08	00	11	Achat de biens meubles durables - cofinancement européen - LIFE	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	4.084	3.851	115	0	4.199	3.851	
					Totaux pour le programme 15.11.	17.745	17.945	—	—	17.745	17.945	
					<i>Dont programme d'investissement</i>	141	110	—	—	141	110	
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	282	282	—	—	282	282	
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	3.114	3.220	—	—	3.114	3.220	
					Programme 15.12.							
					Espace rural et naturel							
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
CD		12	02	00	12	Achats de biens et services non durables spécifiques au programme, en ce compris études, documentation, relations publiques, participations à des séminaires et colloques, frais de réunion, assurances spécifiques, précomptes...	815	825	-10	-10	805	815
					Dont arrêté(s) de réallocation		-180					
CD		12	03	30	12	Etudes et contrats de service pluriannuels spécifiques au programme	2.310	3.002	0	0	2.310	3.002
					Dont arrêté(s) de réallocation	+245	+30					
CD		12	05	30	12	Travaux d'entretien des cours d'eau non navigables et des ouvrages de régularisation du régime des eaux de première catégorie ainsi que l'entretien des espaces verts publics domaniaux	4.059	5.620	0	0	4.059	5.620
					Dont arrêté(s) de réallocation		+1.187					
CD		12	08	00	12	Avances de fonds aux comptes extraordinaires dans le cadre de l'entretien des espaces verts publics domaniaux	180	180	0	0	180	180

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>l = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	14	04	10	12	Travaux d'entretien des cours d'eau non navigables et des ouvrages de régularisation du régime des eaux de première catégorie dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives	110	122	0	0	110	122
CD	31	02	00	12	Subventions en matière de développement durable de l'espace rural	70	72	0	0	70	72
					Dont arrêté(s) de réallocation		+2				
CD	33	01	00	12	Subvention au secteur autre que public en matière de développement rural, d'espaces verts et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	731	670	0	0	731	670
					Dont arrêté(s) de réallocation		-185				
CD	33	04	00	12	Subvention à la Fondation Rurale de Wallonie	3.694	3.694	0	0	3.694	3.694
CD	33	05	00	12	Subvention à l'asbl Agra-Ost pour ses actions en matière agri-environnementale et valorisation des matières organiques	0	0	0	0	0	0
CD	33	06	00	12	Subventions au secteur autre que public pour des études destinées à l'amélioration des habitats aquatiques (Fonds européen de la Pêche)	0	46	0	0	0	46
CD	33	07	00	12	Subvention au secteur autre que public pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	0	33	0	0	0	33
					Dont arrêté(s) de réallocation		-38				
CD	33	09	00	12	Subventions au GREOA pour ses actions en matière de développement rural	228	202	0	0	228	202
					Dont arrêté(s) de réallocation		+36				
CD	33	10	00	12	Subventions à la WFG pour ses actions en matière de développement rural	50	100	0	0	50	100
CD	41	01	00	12	Subventions au secteur public pour l'étude de l'espace rural par la cartographie de l'occupation des sols et par la télédétection spatiale des états de surface	59	130	0	0	59	130
					Dont arrêté(s) de réallocation		+59				
CD	41	02	00	12	Subvention à Gembloux ABT Ulg pour l'étude de l'espace rural par la révision de la carte numérique des sols de Wallonie	435	800	0	0	435	800
					Dont arrêté(s) de réallocation		+36				
CD	41	03	00	12	Subventions au secteur public en matière de développement durable de l'espace rural	95	69	0	0	95	69
					Dont arrêté(s) de réallocation		-26				
CD	41	04	00	12	Subvention à la cellule d'analyse et de prospective en matière de ruralité (CAPRU)	109	109	0	0	109	109
					Dont arrêté(s) de réallocation		-5				
CD	41	05	00	12	Subvention à Gembloux ABT ULG pour la gestion intégrée sol-érosion-ruissellement (PROJET GISER)	284	192	0	0	284	192
					Dont arrêté(s) de réallocation		+26				
CD	41	06	12	12	Subvention à l'UCL pour la gestion intégrée sol-érosion-ruissellement (Projet GISER)	284	140	0	0	284	140
					Dont arrêté(s) de réallocation		-26				
CD	43	01	00	12	Subventions au secteur public en matière de développement rural, d'espaces verts et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	440	522	0	0	440	522
CD	43	02	00	12	Subventions au secteur public pour des études destinées à l'amélioration des habitats aquatiques (Fonds européen de la Pêche)	0	91	0	0	0	91

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Dont arrêté(s) de réallocation		+25				
CD	43	03	30	12 Subventions au secteur public pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	5	72	305	0	310	72
				Dont arrêté(s) de réallocation	+5	+28				
CD	43	04	00	12 Subventions aux communes et aux provinces dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives	41	15	0	0	41	15
HE	43	05	22	12 Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour les conseillers en environnement	1.309	665	0	0	1.309	665
				Dont arrêté(s) de transfert	+9					
CD	44	03	00	12 Subventions pour la mise en place de partenariats avec les écoles d'horticulture et de sylviculture	0	0	0	0	0	0
				Dont arrêté(s) de réallocation	-24	-24				
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	15.308	17.371	295	- 10	15.603	17.361
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CD	01	02	00	12 Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière						
				Solde au 1er janvier	4.387	4.407	0	0	4.387	4.407
				Recettes de l'année en cours	495	495	0	0	495	495
				Disponible pour l'année	4.882	4.902	0	0	4.882	4.902
				Dépenses à charge du Fonds	495	495	0	0	495	495
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	4.387	4.407	0	0	4.387	4.407
CD	51	01	12	12 Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural	0	0	0	0	0	0
CD	52	01	10	12 Subventions au secteur autre que public en vue de l'aménagement d'espaces verts publics	124	127	0	0	124	127
				Dont arrêté(s) de réallocation	-28					
CD	52	06	10	12 Subventions pour l'acquisition de matériel affecté à l'entretien des parcs et jardins historiques	0	0	0	0	0	0
				Dont arrêté(s) de réallocation	-43	-43				
CD	53	03	10	12 Subvention au secteur autre que public pour des travaux et études destinés à l'amélioration des habitats aquatiques	380	0	0	0	380	0
CD	53	04	10	12 Subvention au secteur autre que public pour des travaux et études destinés à l'amélioration des habitats aquatiques (Fonds européen de la Pêche)	0	35	0	0	0	35
				Dont arrêté(s) de réallocation		-3				

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
CD	i	63 01 21	12	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux d'aménagements et d'acquisition d'espaces verts publics et au secteur public pour travaux et études en matière de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	1.800	1.179	0	0	1.800	1.179
				Dont arrêté(s) de réallocation		-821				
CD	i	63 04 21	12	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux d'amélioration de la voirie agricole et la création de réserves d'eau d'intérêt agricole	1.800	1.552	0	0	1.800	1.552
				Dont arrêté(s) de réallocation		-300				
CD		63 05 21	12	Subventions aux pouvoirs et organismes publics pour des opérations innovantes ou transcommunales d'amélioration du cadre de vie rural, de gestion du territoire rural ou de développement rural	100	100	0	0	100	100
CD	i	63 06 21	12	Subventions aux pouvoirs et organismes publics en matière de développement rural	16.881	8.713	0	0	16.881	8.713
				Dont arrêté(s) de transfert		-1.609				
CD		63 07 21	12	Subventions au secteur public pour travaux et études en matière de cours d'eau pour l'amélioration des habitats aquatiques (Fonds européen de la pêche)	0	0	0	0	0	0
CD		63 08 21	12	Subventions en matière de services de base à la population et d'aides à la création d'ateliers ruraux en matière de développement rural - Cofinancement européen - PDR	95	166	0	0	95	166
CD		63 09 12	12	Subventions aux pouvoirs publics pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	313	715	-305	0	8	715
				Dont arrêté(s) de réallocation		+15				
CD		70 01 10	12	Travaux d'aménagement dans les espaces verts publics domaniaux	1.350	1.228	0	0	1.350	1.228
CD		71 02 10	12	Acquisitions de terrains par la Région	200	919	0	0	200	919
				Dont arrêté(s) de réallocation		+230				
CD	i	73 01 21	12	Travaux et études en matière de cours d'eau non navigables et de waterings, y compris la réhabilitation des sites dégradés situés dans le lit majeur des cours d'eau non navigables de première catégorie	3.080	2.729	0	0	3.080	2.729
				Dont arrêté(s) de réallocation	+180	+479				
CD		73 02 00	12	Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur le remembrement - part subsidiable	1.650	1.770	0	0	1.650	1.770
				Dont arrêté(s) de réallocation	-150	+150				
CD		73 03 21	12	Travaux et études en matière de cours d'eau et de waterings pour l'amélioration des habitats aquatiques	0	19	0	0	0	19
				Dont arrêté(s) de réallocation	-180	-179				
CD		74 06 00	12	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	243	217	0	0	243	217
				Dont arrêté(s) de réallocation						
CD		74 08 00	12	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	45	33	0	0	45	33

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	85	02	34	12	Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur le remboursement - part non subsidiable avances remboursables et règlement des soldes créditeurs des comptes des propriétaires, usagers et exploitants au terme des opérations de remboursement	2.165	1.565	0	0	2.165	1.565
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	30.721	21.562	- 305	0	30.416	21.562
					Totaux pour le programme 15.12.	46.029	38.933	-10	-10	46.019	38.923
					<i>Dont programme d'investissement</i>	23.561	14.173	—	—	23.561	14.173
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	495	495	—	—	495	495
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	4.387	4.407	—	—	4.387	4.407
					Programme 15.13.						
					Prévention et Protection : Air, Eau, Sol						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
HE	12	01	00	13	Achats de biens et services non durables spécifiques au programme du DEE, en ce compris analyses, études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	785	785	0	0	785	785
HE	12	02	00	13	Achats de biens et services non durables spécifiques au programme du DPA, en ce compris analyses, études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	54	46	0	0	54	46
HE	12	03	30	13	Etudes et contrats de services pluriannuels spécifiques au programme du DEE	1.603	1.703	0	0	1.603	1.703
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>		+3				
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	-157	-60				
HE	12	04	30	13	Etudes dans des zones pilotes des conséquences de remontées des nappes aquifères - Réseau de mesure concernant les orages exceptionnels et les changements climatiques	0	0	0	0	0	0
HE	12	05	30	13	Etudes et contrats de service pluriannuels spécifiques au programme du DPA	93	93	0	0	93	93
HE	12	10	11	13	Dotation au CESW pour frais administratifs et de personnel du Comité de Contrôle de l'Eau, du Comité d'experts pour l'agrément des systèmes d'épuration individuelles et de la Commission des eaux de surface	420	420	0	0	420	420
HE	31	02	22	13	Dotation spécifique à l'Office régional wallon des Déchets pour la gestion des déchets animaux en Région wallonne	2.822	2.822	0	0	2.822	2.822
HE	31	03	22	13	Dotation à la SPAQuE	12.861	12.861	0	0	12.861	12.861
HE	31	20	22	13	Subventions aux Intercommunales et Communes pour couvrir les dépenses de démergement	0	0	0	0	0	0
HE	33	01	00	13	Subventions au secteur autre que public en matière de gestion des déchets	0	0	0	0	0	0
CD	33	02	00	13	Subventions contrats de rivière	1.705	1.691	0	0	1.705	1.691
CD	33	03	00	13	Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural	530	1.070	0	0	530	1.070
CD	33	04	00	13	Aides pour la mesure 10 du programme agri-environnement	300	306	0	0	300	306